LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Samedi 21 Décembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.294

TRIBUNE LIBRE

Honneur au Roi d'Italie !

Après le roi d'Angleterre, le roi de Belgique ; après le roi de Belgique, le président Wilson ; après le président Wilson, le roi d'Italie. Paris a reçu Victor-Emmanuel III avec le même enthousiasme que les souverains et chef d'Etat qui lui ont fait l'honneur de le visiter depuis la signature de l'armistice.

Comment en aurait-il été autrement ? Difficile entre toutes était la situation de l'Italie, quand il plut à un fou couronné, rêvant d'hégémonie mondiale, de déchaîner sur l'humanité l'horrible fléau de la guerre. Elle était à ce moment l'alliée de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Dans quelles conditions s'était produite cette alliance ? Il serait oiseux de le rechercher ici. Ennemie ou alliée, telle était l'alternative dans laquelle la politique tortueuse de l'empire austro-hongrois, appuyée par la diplomatie allemande, avait placé le gouvernement italien. A la première occasion, l'Italie devait se séparer de l'irréductible ennemi dans la main duquel, sous la pression des circonstances, il lui avait fallu mettre sa main.

L'insolent ultimatum lancé par la monarchie dualiste à la Serbie, à la suite de l'attentat resté mystérieux de Sarajévo, allait lui fournir cette occasion. Est-il besoin de rappeler avec quel soin perfide Vienne cacha cet ultimatum à Rome ? C'est que les deux empereurs, monarques absolus, se défiaient du roi constitutionnel qu'était Victor-Emmanuel III. C'était la guerre, mais la guerre sans l'Italie, qui proclama sa neutralité. Cette neutralité devait être de courte durée.

L'Italie pouvait-elle, en effet, se tenir complètement à l'écart du gigantesque duel qui mettait aux prises la Barbarie et la Civilisation, la Force et le Droit, la Servitude et la Liberté ? C'était pour elle le déshonneur, le reniement du plus glorieux passé. Et je ne dis rien de son intérêt bien compris. Comment aurait-elle prétendu à la réalisation de ses aspirations nationales les plus vieilles et les plus légitimes ? Que devenait ce rêve d'unité tant caressé ? Victorieuse, l'Autriche-Hongrie devenait une voisine plus dangereuse que jamais. Vaincue, elle eût succombé sous d'autres coups que ceux des soldats italiens. Les spectateurs de la lutte ne pouvaient pas en retirer les mêmes avantages que les acteurs.

Un courant interventionniste ne tarda pas à se produire d'un bout à l'autre de la péninsule italique. Victor-Emmanuel III — dont les sympathies pour les puissances de l'Entente étaient bien connues — ne fit rien pour enrayer ce courant. Que dis-je ? Sans sortir de la réserve que lui imposait la Constitution, dont il demeura le serviteur fidèle, il prêta une oreille attentive et complaisante aux avis de ceux qui conseillaient l'intervention.

L'Italie tira l'épée. Après mûre réflexion, sans faiblesse et sans crainte, elle se rangea délibérément aux côtés des soldats du Droit. Ce fut, en Allemagne et en Autriche, une belle explosion de colère. Le gouvernement italien fut attaqué avec une violence inouïe. La presse germanique n'avait pas assez de sarcasmes pour le peuple italien tout entier. Le roi ne fut pas épargné. On se rendait bien compte que son influence ne s'était pas précisément exercée dans le sens germanique. C'est ainsi qu'un député badois, M. Ludwig Haas, dans un article du *Berliner Tageblatt*, paru le 25 mai 1915, écrivait : « S'il y avait « eu, en Italie, un roi qui ne se laissât « pas dicter sa politique par la rue, la « rue aurait été vite déblayée ».

Quel reproche était ainsi adressé, sous la forme la plus injurieuse, au roi Victor-Emmanuel III ? On lui reprochait la loyauté avec laquelle il n'a cessé d'observer la Constitution, de rester dans son rôle constitutionnel. Ce reproche ne constitue-t-il pas, à nos yeux, comme aux yeux de tous les démocrates, le plus bel éloge ?

Sa conduite au milieu des poilus italiens n'est pas moins digne de louanges. Tandis que les deux monarques, ses ex-alliés, vivaient retirés dans leurs palais impériaux ou, loin du danger, contemplaient parfois la bataille, le roi d'Italie, toujours avec ses soldats, vivant de leur vie, subissant les mêmes fatigues et courant les mêmes périls, conduisait lui-même ses armées au combat et à la victoire. De là cette réputation de roi-guerrier que son grand-père avait déjà méritée. Elle le grandit singulièrement dans l'estime de ceux qui aiment la bravoure. Les soldats français et les soldats anglais en Italie y ont plus d'une fois applaudi. Paris aussi y applaudira.

La victoire a couronné les efforts des armes italiennes, comme des armes alliées et associées. C'en est fait du militarisme prussien et de l'impérialisme allemand. La monarchie austro-hongroise s'est effondrée. Les terres irrédentes, qui avaient si longtemps gémi sous le joug, sont rentrées dans le giron de la famille italienne. Rien ne saurait plus les arracher aux bras de la mère-patrie. Sur Trente et Trieste flottent les trois couleurs italiennes, comme les couleurs françaises flottent sur Strasbourg et sur Metz, sur Colmar et sur Mulhouse enfin arrachés aux griffes du vautour allemand. Saluons l'aurore de liberté, de justice et de paix qui se lève sur un monde nouveau. L'Italie comme l'Angleterre, comme les Etats-Unis d'Amérique, comme la Belgique, comme tous ceux qui ont tirée l'épée pour la juste cause, a droit à notre reconnaissance et à notre amour.

Honneur à elle ! Honneur à ses vaillants poilus qui, en Argonne, aussi bien que sur les cîmes des Alpes, côte à côte avec les poilus français, anglais, américains... ont lutté, souffert, vaincu ! Honneur à tout le peuple italien ! Honneur à son gouvernement ! Honneur enfin à son roi, qui a si bien su s'identifier avec son peuple, à l'heure la plus grave de son histoire ! A lui revient la gloire d'avoir réalisé complètement l'unité italienne et d'avoir fait « la plus grande Italie ».

Henri Michel,
Sénateur.

En attendant la Paix...

Un de nos confrères, après avoir préconisé pour le costume civil de demain le remplacement du pantalon par la culotte et les jambières, s'en prend à la moustache coupée au ciseau, la moustache « en brosse » qu'il accuse d'être un article d'importation allemande.

Ainsi, à la faveur de la victoire, des gens de très bonne foi rêvent de tout chambarder en France : l'administration, l'armée, le système électoral, l'agriculture, l'industrie, le cœur de l'homme, l'esprit des femmes, la forme de nos idées et celle de nos habits, sans compter le reste.

Il est vrai que l'occasion est bonne d'en finir avec certaines routines et d'entreprendre des réformes qui s'imposent et auxquelles on n'osa jamais s'atteler faute, sans doute, d'un prétexte, mais il ne faudrait pas exagérer ni surtout fourrer du patriotisme là où ce sentiment n'a que faire.

Par exemple, pour la moustache coupée, on nous dit que la mode en a été lancée avant la guerre par des officiers prussiens et qu'ayant passé en Amérique, elle nous est revenue comme mode américaine.

C'est possible ; eh bien après !? Qu'est-ce que ça peut nous faire ?

La moustache taillée court sous les narines et aux coins de la bouche n'est pas plus allemande qu'américaine : elle est pratique. Avoir eu l'idée de réduire la touffe de poils que le créateur facétieux a fait pousser sur la lèvre de l'homme, n'est pas le fait d'une nation plutôt que d'une autre, mais de la logique et de la propreté.

Car autant dire alors que se couper les ongles est une mode anglaise et prendre des bains, une mode turque.

La moustache « à la française », c'est très joli assurément quand on a une tête comme M. Henri de Régnier. Mais il faut n'avoir jamais vu un de ces Vercingétorix manger un potage aux vermicelles ou boire un bock bien mousseux pour médire de la censure en matière de poil.

Clemenceau et Foch portent la moustache longue. Cela prouve tout simplement qu'ils sont de leur temps et à un âge où il n'est guère permis de changer sa figure.

Mais rien ne me dit que, s'ils avaient trente ans de moins, ils ne se feraient pas, eux aussi, tailler ce poil incommode et pas très propre.

ANDRE NEGIS

Des Vivres pour la France et la Belgique

Washington, 20 Décembre.

Deux cent mille tonnes de vivres destinées à la France et à la Belgique ont quitté les ports des Etats-Unis la semaine qui a suivi la signature de l'armistice.

Le Roi d'Italie est reçu à l'Hôtel de Ville de Paris

UNE INTERVIEW DE M. CLEMENCEAU SUR L'UNION FRANCO-ITALIENNE

Paris, 20 Décembre.

M. Louis Nail est parti ce matin pour Douai où il va assister à l'audience de réinstallation de la Cour d'appel.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 20 Décembre.

Le roi d'Italie a eu une réception splendide. Les visites royales ont beau se répéter et le temps lui-même, jusqu'ici clément, a eu beau se faire soudain détestable, le peuple de Paris ne s'en est pas moins précipité sur le passage du roi chevaleresque pour l'acclamer comme il ne l'a peut-être jamais été.

L'Italie et son souverain méritaient cet accueil qui part du cœur de la France et qui scellera plus étroitement encore l'amitié indissoluble des deux nations latines. Plus que jamais d'ailleurs, l'alliance entre les puissances de l'Entente s'impose.

La situation se gâte en Allemagne. Tandis que les socialistes partisans de l'ordre font mine d'abandonner le pouvoir aux bolchevisants, Hindenburg garde toute sa popularité. Sans doute, il n'y a pas à redouter que notre ennemie tente de rouvrir les hostilités, mais elle essaie visiblement de nous créer des embarras en nous mettant en présence de difficultés qu'elle croit insurmontables. On lui a déjà fait savoir que, si elle n'a pas livré dans les délais prévus le matériel roulant convenu, elle devra livrer cinq cents locomotives supplémentaires.

On pourrait peut-être généralisant la méthode ou le moyen l'appliquer aux autres clauses de l'armistice.

L'Allemagne pourrait ainsi se rendre compte qu'elle n'a pas à compter sur une échappatoire avec nous.

Il est à peu près certain que nos gouvernants et le maréchal Foch y ont songé.

MARIUS RICHARD.

Le Voyage de M. Wilson

Une visite au roi d'Italie

Paris, 20 Décembre.

Ce matin à 11 heures, le président Wilson a reçu la visite de MM. Orlando et Sonnino. Ce soir à 6 heures il a été rendre visite au roi d'Italie.

Le président n'ira pas à Rome

Paris, 20 Décembre.

On a annoncé que le voyage du président Wilson en Italie a été remis à une date indéterminée. Il semble que l'entrevue qui a eu lieu, hier, à Paris, entre le roi d'Italie et le président, rend le voyage à Rome inutile.

M. Ceretti a été reçu par M. Wilson, à qui il a transmis le salut papal et les meilleurs vœux du souverain Pontife. Il avait été projeté que M. Ceretti irait en Amérique comme délégué du pape, mais l'épidémie de grippe avait fait remettre le voyage.

L'Union de la France et de l'Italie est indissoluble

Une déclaration de M. Clemenceau

Paris, 20 Décembre.

M. Orajio Raimondo, le député italien leader des démocrates, a profité de son passage à Paris pour demander à M. Clemenceau des déclarations sur la situation respective de la France et de l'Italie. Notre président du Conseil, rompant avec ses habitudes, a consenti à parler. Empruntons au *Secolo* qui les publie, ces intéressants extraits :

M. Clemenceau racontait quel accueil enthousiaste, inoubliable, les autorités françaises reçurent à Metz et à Strasbourg.

M. Raimondo l'interrompit pour lui dire :

— Nous aussi, nous avons notre Alsace-Lorraine !

— Oui, répondit le président du Conseil. Nous mettons Trente et Trieste au même rang que Metz et Strasbourg. Pour nous, il n'y a pas de différence. La France et l'Italie doivent rester unies.

— Quel état de choses en Europe pourrait s'y opposer ?

— Aucun, répond M. Clemenceau. L'union franco-italienne est une nécessité. Ne le voudrions-nous pas qu'elle s'imposerait. Mais l'intérêt n'est pas seul agissant. Le sentiment est là. La France ne veut plus se séparer de l'Italie. Jamais plus il n'y aura entre elles de séparation.

Puis M. Raimondo ayant rappelé au président du Conseil les revendications que l'Italie compte faire prévaloir au sujet de la côte de l'Adriatique, celui-ci lui a répondu :

La Conférence examinera avec soin cette importante question. S'il faut à un moment que ses membres concilient les intérêts de l'Italie et ceux de la Yougo-Slavie qui ne sauraient être méconnus, ils jugeront avec des sentiments de grande sympathie et de cordiale amitié. Si le malheur voulait que des discordes subsistent, basées sur l'irrédentisme, ce serait non seulement pour l'Italie, mais pour l'Europe entière, un grand malheur.

Le Roi d'Italie à Paris

A l'hôpital italien

Paris, 20 Décembre.

Le roi d'Italie, accompagné du général Cittadini, est arrivé à l'hôpital du gouvernement italien, quai d'Orsay, à 10 heures. Il a été reçu par le comte et la comtesse Bonin Longare ; M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat du service de Santé ; le général Moinier, gouverneur militaire de Paris ; les docteurs Palazzoli, médecin chef ; Modiano, de Marcei et Machias. Les deux étages de l'hôpital étaient décorés de drapeaux italiens et alliés et de plantes vertes. Le roi a visité les salles, s'entretenant avec les blessés et félicitant les organisateurs du parfait fonctionnement du service.

Avant de se retirer pour visiter l'hôpital de la villa Molière, le roi a remis les insignes de la Couronne d'Italie au docteur de Marcei et les insignes de chevalier au docteur Modiano.

A l'hôpital de la duchesse de Camastra

Ce matin le roi d'Italie est arrivé à 10 h. 45 à l'hôpital de la duchesse de Camastra. Il a été reçu par M. Mourier, sous-secrétaire d'Etat au service de Santé ; l'ambassadeur d'Italie ; la duchesse de Camastra ; M. Goldmann, directeur de l'hôpital ; le médecin principal Cadio ; le gouverneur militaire de Paris s'était fait représenter.

Le roi s'est exprimé en termes particulièrement aimables pour les organisateurs de cet hôpital qu'il a vivement félicités. Il a visité en détail les différents services et a été très paternel pour les blessés, serrant la main de chacun d'eux et ayant pour chacun en particulier une parole affectueuse. Le roi a quitté l'hôpital à 11 h. 30.

Au ministère des Affaires étrangères

Le roi d'Italie a quitté l'hôpital Camastra à 11 h. 30 et est retourné au ministère des Affaires étrangères.

Il a été chaleureusement acclamé sur le parcours, ainsi qu'à sa rentrée au ministère des Affaires étrangères où les honneurs lui ont été rendus par la garde républicaine. Aussitôt après sont arrivés au ministère, MM. Autrand, Ribot, Barthou, Orlando, Sonnino, Deschanel, le maréchal Joffre, MM. Sharp, Antonin Dubost.

Le président de la République est arrivé à midi trente et les honneurs lui ont été également rendus.

Le déjeuner au quai d'Orsay

Paris, 20 Décembre.

M. Pichon a offert, ce matin, un déjeuner en l'honneur du roi d'Italie, de M. Poincaré et du prince de Piémont. Etaient présents : MM. Orlando et Sonnino, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, les ambassadeurs accrédités à Paris, M. Loubet, les maréchaux de France, et de nombreuses personnalités.

A l'Hôtel de Ville

Paris, 20 Décembre.

Le roi d'Italie a quitté le ministère des Affaires Etrangère à 2 h. 20 pour se rendre à la réception de l'Hôtel de Ville.

Sur tout le parcours, il a été de nouveau chaleureusement acclamé aux cris ininterrompus de : Vive l'Italie ! Vive le Roi !

Rue de la Paix, des ouvrières des maisons de couture ont jeté des fleurs dans les landaus. La garde d'honneur composée par un détachement de la Garde Républicaine et le 134e d'infanterie avec musique et drapeau, a eu aussi sa large part dans ces applaudissements. Les musiques militaires jouaient au passage l'hymne national italien et la *Marseillaise*. Des drapeaux italiens ont été distribués à tous les soldats qui font la haie sur le parcours.

Bien avant l'heure fixée pour le passage du cortège, une foule très dense se presse sur le parcours. La place de l'Hôtel-de-Ville comme à l'habitude est noire de monde. Les honneurs sont rendus par le 122e régiment d'infanterie et le barrage des rues est fait par des dragons porteurs de la lance à la flamme rouge et blanche. Toutes les maisons sont magnifiquement pavoisées de trophés de drapeaux alliés où flotte au milieu l'emblème de l'Italie.

Dès 2 heures, de nombreuses automobiles arrivent à l'Hôtel de Ville.

A 14 h. 40, les troupes mettent baïonnette au canon. Un instant après le cortège royal arrive sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Une formidable ovation salue le passage du souverain. Les cris de : Vive le roi ! Vive l'Italie ! sont poussés par des milliers de curieux qui agitent chapeaux et mouchoirs. Il est 14 h. 45 quand le roi pénètre dans l'Hôtel de Ville.

La réception

A l'entrée de la salle des Prévots se tiennent le président du Conseil municipal, les deux préfets, le président du Conseil général auxquels le roi serre très cordialement la main. Puis le cortège se rend dans le Jardin d'Hiver où sont rangées suivant le protocole habituel les personnalités officielles.

Discours de M. Mithouard

Lorsque le souverain a gagné le centre du salon d'hiver, M. Adrien Mithouard prend le premier la parole pour lui souhaiter la bienvenue au nom de la ville de Paris. Et après avoir rappelé dans quelles glorieuses circonstances l'Italie était venue se ranger aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne dans la lutte contre l'agresseur, le président ajoute :

Toutes les amitiés illustres chantées par les poètes ont été formées dans les batailles, la bravoure crée des liens éternels. De ces grandes heures vécues en commun, l'amitié de la France pour l'Italie va sortir toute renouvelée. Mais que Votre Majesté me permette de le lui dire, le peuple français lui réserve une place toute particulière dans sa reconnaissance. Il se souvient qu'à l'heure où s'élaborait à travers mille vicissitudes la résolution de l'Italie, Votre Majesté a jeté délibérément le poids de sa volonté dans la balance du côté des lois non écrites du devoir et de l'honneur, et c'est pourquoi en accueillant Votre Majesté Paris n'acclame pas seulement le roi soldat, souverain d'une nation que nous avons chérie dans une intimité vingt fois séculaire, mais encore l'ami éprouvé de la France qui, renouant d'une main ferme avec la tradition de son illustre aïeul, a puissamment contribué à donner à Magenta et à Solférino ces glorieux lendemains qui s'appellent la Piave et le Chemin-des-Dames.

M. Autrand, préfet de la Seine, prononce également une allocution dans laquelle il déclare que Paris est heureux de pouvoir acclamer, en la personne de son souverain, l'Italie, affermie, agrandie et n'ayant rien perdu dans l'empire de l'art, de son ineffable beauté.

La réponse du roi

Le roi répond par le discours suivant :

« Pendant que je parcourais hier les superbes avenues de votre grande ville, les manifestations si chaleureuses et si sympathiques de la population de Paris ont raffermi en moi une conviction qui, de tout temps, a été enracinée dans mon cœur. Les liens qui unissent nos deux pays ont une base profonde et indestructible dans l'âme même de nos peuples et la solidité de ces liens est bien supérieure et indépendante des vicissitudes et des combinaisons de la politique.

« Messieurs, l'instinct des peuples ne se trompe jamais. Les deux grandes nations méditerranéennes, à qui la destinée confia une grande mission de civilisation et de progrès dans le monde, ne peuvent que suivre, en plein accord, la main dans la main, les voies lumineuses de l'histoire. Ces sentiments, cette perfection semblent l'essence même de l'esprit qui anime nos deux nations, dans les couches les plus profondes de l'opinion publique, l'une vis-à-vis de l'autre. Il appartient donc à nos hommes d'Etat, dont la sagesse régit nos gouvernements, de construire sur cette base d'éternel granit, un édifice dont la splendeur ne sera pas égalée dans le cours des temps.

« Il m'est particulièrement agréable de pouvoir raffermir nos sentiments mutuels ici, dans le siège antique de la municipalité de Paris. L'esprit municipal a formé, dans l'histoire de mon pays, une de nos gloires les plus pures et, de nos jours, cet esprit se fond et s'harmonise avec les principes de saine démocratie dont sont également inspirées les institutions de nos deux pays.

« Les orateurs, dont les paroles si amicales ont éveillé en moi une émotion si profonde, ont rappelé le sang que les soldats de France et ceux d'Italie ont généreusement versé sur les mêmes champs de bataille pour le salut de leurs patries et pour le salut de l'humanité. Je m'associe de tout cœur à ces sentiments, et laissez-moi terminer en évoquant la mémoire impérissable de nos morts glorieux, de cette jeunesse qui a donné sa vie au nom de l'idéal radieux, de ces morts qui de leurs tombeaux, à jamais honorés, nous disent, à nous, Français et Italiens, qui n'avons pu partager leur sort : « Frères, ne cessez jamais de vous aimer ! »

La réponse du roi que le souverain dit en français et sur le ton de la plus profonde conviction, est accueillie par des bravos nourris.

Le souverain ayant à son bras Mme Raymond Poincaré, prend alors la tête du cortège avec le président de la République et Mme Bonin Longare, femme de l'ambassadeur d'Italie ; le prince de Piémont et Mme Paul Deschanel.

Il gravit le grand escalier d'honneur pour gagner les salons. La foule qui sait et qui apprécie le rôle décisif du roi dans la guerre à la tête des armées de son pays, le salue d'une ovation particulièrement enthousiaste. De toutes parts éclatent les cris répétés de Vive le roi ! Vive l'Italie !

LE ROI BOIT A LA FRANCE ET A PARIS

Au buffet, devant une table dont la décoration florale est une merveille de goût, M. Adrien Mithouard tend au roi une coupe de champagne et levant la sienne, il boit au souverain, à la reine, au prince de Piémont, à toute la famille royale, à la nation italienne, sœur de la nôtre. Et bien que dans ce coin spécial du Salon des Arcades, le public soit très restreint, il applaudit de tout cœur à ces paroles comme à celles que le roi prononce en levant sa coupe à la Ville de Paris et à la France. Mais où le roi paraît particulièrement ravi, c'est lorsque, après avoir apposé sa signature sur ce Livre d'Or, M. Mithouard lui offre les magnifiques volumes illustrés de la collection Dutuit qui correspondent si bien aux goûts artistiques du souverain.

Enfin, se détachant du reste du cortège, Victor-Emmanuel III, le président de la République, le prince de Piémont sont conduits à une fenêtre de la salle des séances vers laquelle montent de la place les acclamations répétées d'une foule considérable dont le mauvais temps n'a en rien refroidi l'enthousiasme.

Après avoir traversé une seconde fois le salon, le roi est reconduit à sa voiture avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, passant ensuite devant la haie du 11e bataillon des chasseurs à pied, de la brillante 66e division, qui lui rend les honneurs.

Le roi acclamé

Paris, 20 Décembre.

Durant la présence du roi à l'Hôtel de Ville, la fanfare des chasseurs à pied qui rendent les honneurs sur la place, exécute des airs patriotiques que la foule acclame chaleureusement.

A 15 h. 15, le roi et son fils, réclamés par la foule, apparaissent au balcon de l'Hôtel de Ville. Ils sont l'objet d'une formidable ovation.

A 15 h. 30, le roi et le prince de Piémont quittent l'Hôtel de Ville. La foule enthousiaste est alors difficilement contenue par les poilus qui font la haie. Tout le monde se presse au-devant du cortège pour applaudir le souverain ami qui ne dissimule pas son émotion et répond par des saluts aux acclamations. Le jeune prince de Piémont, très enjoué, salue militairement les Parisiens qui lui font fête.

A l'Institut

Paris, 20 Décembre.

A sa sortie de l'Hôtel de Ville, le roi d'Italie et le prince de Piémont se sont rendus à l'Institut. La foule forme la haie sur le parcours et acclame le souverain.

A 3 h. 45, les voitures pénètrent dans la cour de l'Institut. Le président de l'Académie se rend, entouré des membres du bureau, au-devant du roi. Quelques minutes après, le roi pénètre dans la salle des séances accompagné par le président de la Compagnie et suivi de M. Poincaré, du jeune prince et des membres de la suite. Le roi prend place sur l'un des fauteuils laissé libre à droite du bureau.

M. Poincaré prend place à droite du roi, tandis que le prince s'installe face au bureau.

Le président de l'Académie prononce ensuite son discours.

Le président, à la fin de son discours, remet la médaille de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres au roi d'Italie qui remercie dans une courte allocution, dans laquelle il dit son espoir de voir les relations scientifiques s'établir entre la France et l'Italie.

Le roi, écouté debout, a été très vivement applaudi.

M. Babelon a fait une communication sur la numismatique italienne que le roi a écoutée avec un très vif intérêt.

M. Péos, le chef des huissiers de l'Institut, s'avance vers le roi et lui présente la feuille de présence sur laquelle le roi appose sa signature.

A 16 h. 15, le roi d'Italie et le président de la République ont quitté l'Institut en auto et se sont dirigés, toujours acclamés par la foule, vers le ministère des Affaires étrangères où ils sont arrivés cinq minutes plus tard. Le président de la République a aussitôt pris congé du roi et est reparti en auto pour l'Elysée.

Le prince de Piémont à Versailles

Paris 20 Décembre.

Le prince de Piémont s'est rendu dans la matinée à Versailles où M. de Nolhac lui a fait visiter le château. Il a été ensuite visiter le Musée de l'Armée. Le général Niox l'a reçu à l'hôtel des Invalides.

L'Exécution de l'Armistice

La livraison des locomotives et vagons entraîne la suppression de la moitié des trains allemands

Amsterdam, 20 Décembre.

Le correspondant à Berlin de la *Gazette de Cologne* dit avoir appris dans les milieux officiels que le nombre des trains de voyageurs d'Allemagne sera réduit de moitié à partir du 20 décembre, en raison de la livraison des moyens de transport faite conformément aux termes de l'armistice.

Pour les trains de marchandises, circuleront seuls qui transporteront des charbons et des matières alimentaires.

La Révolution en Allemagne

Le nouveau front allemand

Zurich, 20 Décembre.

Le maréchal Hindenburg a avisé le gouvernement de son intention de constituer un nouveau front à dix kilomètres en arrière de la zone neutre.

Un comité central d'ouvriers et soldats

Zurich, 20 Décembre.

On annonce que le Comité exécutif berlinois est dissous pour faire place à un grand Comité central, dans lequel seront représentés tous les Conseils d'ouvriers et soldats de l'Allemagne.

Les élections à l'assemblée nationale

Bâle, 20 Décembre.

On mande de Berlin que le Congrès de l'empires des C. O. S., réuni à Berlin, a adopté, hier, à une grande majorité, une motion fixant au 19 janvier la date des élections à l'Assemblée nationale. Il a adopté aussi une motion tendant à négocier avec l'Entente pour la libération des territoires occupés, afin

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 21 Décembre

— 315 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

SIXIEME PARTIE

— Non, dit Monte-Cristo pliant les cinq billets, ma foi non, la chose est trop curieuse et j'en ferai l'expérience moi-même. Mon crédit chez vous était de six millions, j'ai pris neuf cent mille francs, c'est cinq millions cent mille francs que vous restez me devoir. Je prends vos cinq chiffons de papier que je tiens pour bons à la seule vue de votre signature, et voici un reçu général de six millions qui régularise notre compte. Je l'avais préparé d'avance, car il faut vous dire que j'ai fort besoin d'argent aujourd'hui.

Et d'une main Monte-rCisto mit les cinq billets dans sa poche, tandis que de l'autre il tendait son reçu au banquier.

La foudre tombant aux pieds de Danglars ne l'eût pas écrasé d'une terreur plus grande.

— Quoi ! balbutia-t-il, quoi ! monsieur le comte, vous prenez cet argent ? Mais, pardon, pardon, c'est de l'argent que je dois aux hospices, un dépôt, et j'avais promis de payer ce matin.

— Ah ! dit Monte-Cristo, c'est différent. Je ne tiens pas précisément à ces cinq billets, payez-moi en autres valeurs ; c'était par curiosité que j'avais pris celles-ci, afin de pouvoir dire de par le monde que, sans avis aucun, sans me demander cinq minutes de délai, la maison Danglars m'avait payé cinq millions comptant ! c'eût été remarquable ! Mais voici vos valeurs ; je vous le répète, donnez-m'en d'autres.

Et il tendait les cinq effets à Danglars qui, livide, allongea la main, ainsi que le vautour allongé la griffe par les barreaux de sa cage pour retenir la chair qu'on lui enlève.

Tout à coup il se ravisa, fit un effort violent et se contint.

Puis on le vit sourire, arrondir peu à peu les traits de son visage bouleversé.

— Au fait, dit-il, votre reçu, c'est de l'argent.

— Oh ! mon Dieu, oui ! et si vous étiez à Rome, sur mon reçu la maison Thomson et French ne ferait pas plus de difficulté de vous payer que vous n'en avez fait vous-même.

— Pardon, monsieur le comte, pardon.

— Je puis donc garder cet argent ?

— Oui, dit Danglars en essuyant la sueur qui perlait à la racine de ses cheveux, gardez, gardez.

Monte-Cristo remit les cinq billets dans sa poche avec cet intraduisible mouvement de physionomie qui veut dire :

— Dame ! réfléchissez ; si vous vous repentez, il est encore temps.

— Non, dit Danglars, non ; décidément, gardez mes signatures. Mais, vous le savez, rien n'est formaliste comme un homme d'argent ; je destinais cet argent aux hospices, et j'eusse cru voler en ne leur donnant pas précisément celui-là, comme si un écu n'en valait pas un autre. Excusez !

Et il se mit à rire bruyamment, mais des nerfs.

— J'excuse, répondit gracieusement Monte-Cristo, et j'empoche.

Et il plaça les bons dans son portefeuille.

— Mais, dit Danglars, nous avons une somme de cent mille francs ?

— Oh ! bagatelle, dit Monte-Cristo. L'agio doit monter à peu près à cette somme ; gardez-la, et nous serons quittes.

— Comte, dit Danglars, parlez-vous sérieusement ?

— Je ne ris jamais avec les banquiers, répliqua Monte-Cristo avec un sérieux qui frisait l'impertinence.

Et il s'acheminait vers la porte, juste au moment où le valet de chambre annonçait :

— M. de Boville, receveur général des hospices.

— Ma foi, dit Monte-Cristo, il paraît que je suis arrivé à temps pour jouir de vos signatures, on se les dispute.

Danglars pâlit une seconde fois et se hâta de prendre congé du comte.

Le comte de Monte-Cristo échangea un cérémonieux salut avec M. de Boville, qui se tenait debout dans le salon d'attente, et qui, M. de Monte-Cristo passé, fut immédiatement introduit dans le cabinet de M. Danglars.

On eût pu voir le visage si sérieux du comte s'illuminer d'un éphémère sourire à l'aspect du portefeuille que tenait à la main M. le receveur des Hospices.

A la porte, il retrouva sa voiture, et se fit conduire sur le champ à la Banque.

Pendant ce temps, Danglars, comprimant toute émotion, venait à la rencontre du receveur général.

Il va sans dire que le sourire et la gracieuseté étaient stéréotypés sur ses lèvres.

— Bonjour, dit-il, mon cher créancier, car je gagerais que c'est le créancier qui m'arrive.

— Vous avez deviné juste, monsieur le baron, dit M. de Boville, les hospices se présentent à vous dans ma personne ; les veuves et les orphelins viennent par mes mains vous demander une aumône de cinq millions.

— Et l'on dit que les orphelins sont à plaindre ! dit Danglars en prolongeant la plaisanterie ; pauvres enfants !

— Me voici donc venu en leur nom, dit M. de Boville. Vous avez dû recevoir ma lettre hier ?

— Oui.

— Me voici avec mon reçu.

— Mon cher monsieur de Boville, dit Danglars, vos veuves et vos orphelins auront, si vous le voulez bien, la bonté d'attendre vingt-quatre heures, attendu que M. de Monte-Cristo, que vous venez de voir sortir d'ici... Vous l'avez vu, n'est-ce pas ?

— Oui ; eh bien ?

— Eh bien ! M. de Monte-Cristo emportait leurs cinq millions !

— Comment cela ?

— Le comte avait un crédit illimité sur moi, crédit ouvert par la maison Thomson et French, de Rome. Il est venu me demander une somme de cinq millions d'un coup ; je lui ai donné un bon sur la Banque : c'est là que sont déposés mes fonds ; et vous comprenez, je craindrais, en retirant des mains de M. le régent dix millions le même jour, que cela ne lui parût bien étrange.

« En deux jours, ajouta Danglars en souriant, je ne dis pas.

— Allons donc ! s'écria M. de Boville avec le ton de la plus complète incrédulité ; cinq millions à ce monsieur qui sortait tout à l'heure, et qui m'a salué en sortant comme si je le connaissais ?

— Peut-être vous connaît-il sans que vous le connaissiez, vous. M. de Monte-Cristo connaît tout le monde.

— Cinq millions !

— Voilà son reçu. Faites comme Saint-Thomas : voyez et touchez.

M. de Boville prit le papier que lui présentait Danglars, et lut :

« Reçu de M. le baron Danglars la somme de cinq millions cent mille francs, dont il se remboursera à volonté sur la maison Thomson et French, de Rome ».

— C'est ma foi vrai ! dit celui-ci.

— Connaissez-vous la maison Thomson et French ?

— Oui, dit M. de Boville, j'ai fait autrefois une affaire de deux cent mille francs avec elle ; mais je n'en ai pas entendu parler depuis.

— C'est une des meilleures maisons d'Europe, dit Danglars en rejetant négligemment sur son bureau le reçu qu'il venait de prendre des mains de M. de Boville.

— Et il avait comme cela cinq millions, rien que sur vous ? Ah çà ! mais c'est donc un nabab que ce comte de Monte-Cristo ?

— Ma foi ! je ne sais pas ce que c'est ; mais il avait trois crédits illimités : un sur moi, un sur Rothschild, un sur Laffitte, et, ajouta négligemment Danglars, comme vous voyez, il m'a donné la préférence en me laissant cent mille francs pour l'agio.

M. de Boville donna tous les signes de la plus grande admiration.

— Il faudra que je l'aille visiter, dit-il, et que j'obtienne quelque fondation pieuse pour nous.

— Oh ! c'est comme si vous la teniez ; ses aumônes seules montent à plus de vingt mille francs par mois.

— C'est magnifique ; d'ailleurs je lui citerai l'exemple de madame de Morcerf et de son fils.

— Quel exemple ?

— Ils ont donné toute leur fortune aux hospices.

— Quelle fortune ?

— Leur fortune, celle du général de Morcerf, du défunt.

— Et à quel propos ?

— A propos qu'ils ne voulaient pas d'un bien si misérablement acquis.

— De quoi vont-ils vivre ?

— La mère se retire en province et le fils s'engage.

— Tiens, tiens, dit Danglars, en voilà des scrupules !

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

de préparer les élections auxquelles il faudra procéder.

Les Evénements de Russie

Un colonel français tué par les Ukraniens

Genève, 20 Décembre.

Le Bureau de presse polonais, de Lausanne, vient de recevoir un télégramme de Lemberg, disant que le lieutenant-colonel Henri de Villaine, chef de la mission française, envoyée officiellement pour réunir les documents concernant la politique ukranienne dans le différend entre la Pologne et l'Ukraine, est arrivé à Lemberg pendant l'invasion de cette ville par les troupes ukraniennes.

Le lieutenant-colonel de Villaine était sur le point de rentrer en France, son enquête étant terminée, quand il fut tué par des soldats ukraniens.

Les détails manquent.

Les bolcheviks proclament la patrie en danger

Stockholm, 20 Décembre.

Le gouvernement bolchevik proclame la patrie socialiste en danger.

Il a créé un Soviet de défense ouvrier et paysan, doté de pouvoirs dictatoriaux, sous la présidence de Lenine, et composé de Trotsky, Nevski, Brouchan, Krassine, récemment converti au bolchevisme, est chargé de la mobilisation industrielle.

Le commandement suprême est exercé par Trotsky.

M. Bouisson à Bordeaux

Bordeaux, 20 Décembre.

M. Bouisson, commissaire général de la Marine marchande, a reçu, ce matin à l'Hôtel de la Marine, plusieurs délégués des Syndicats maritimes. Puis, accompagné de l'amiral commandant la base navale de Bordeaux et de plusieurs officiers de la marine, il s'est rendu à la Maison du Marin où sont soignés les marins blessés ou malades.

M. Bouisson a visité, ensuite, longuement les quais. Puis il a gagné le bassin à flot de Bacalan, où sont amarrés de nombreux navires de toutes les nationalités et où règne une activité considérable.

A l'heure du déjeuner, M. Bouisson a exprimé le désir de se rendre au restaurant coopératif des marins, situé sur le quai. Dans ce restaurant, à chaque repas, sont mis plus de 200 couverts. M. Bouisson a visité les salles à manger et la cuisine ; il s'est entretenu avec les marins et a constaté la propreté et le bon aménagement de cet établissement provisoire qui sera prochainement transféré dans un autre local et considérablement agrandi. Cette coopérative des marins fournit moyennant 1 fr. 50, un excellent repas, comprenant du potage à discrétion, des légumes, de la viande et du pain.

Bordeaux, 20 Décembre.

Après le déjeuner offert à la préfecture, M. Bouisson a visité cet après-midi les chantiers de la Gironde, ainsi que le port américain de Bassons. Conduit par le colonel américain de la base de Bassons et un colonel français, le commissaire général s'est fait expliquer les divers services du port, construit en quelques mois, et où fonctionnent une quarantaine de grues.

Le Comte de Romanonès à Paris

Paris, 20 Décembre.

Le comte de Romanonès, qui est arrivé ce matin à Paris à 9 h. 40, a été reçu sur le quai par MM. William Martin, Quinonès de Léon, et de nombreuses personnalités.

Un Espagnol, soldat du 1er étranger, représentait ses compatriotes qui servent aux armées sous les plis du drapeau français.

Le comte de Romanonès a rendu visite, ce matin, à MM. Clemenceau et Pichon.

L'Espagne s'oriente vers l'Entente, dit le ministre espagnol.

Paris, 20 Décembre.

Le comte de Romanonès a fait à un de nos collaborateurs la déclaration suivante :

« L'Espagne ne pouvait pas rester isolée au moment actuel. Elle avait surtout à maintenir les meilleures relations avec les Alliés. Elle n'a pas d'autre politique à faire. Je vais le déclarer en public à la Chambre.

« Je profite de l'invitation que m'a adressée le président Wilson de venir m'entretenir avec lui pour causer avec les membres du gouvernement français. J'ai déjà vu MM. Pichon et Clemenceau et je suis sorti de cet entretien avec la meilleure impression.

« Je compte que mon passage à Paris pourra être utile pour les intérêts de l'Espagne. Mon séjour dans votre capitale sera très bref, deux ou trois jours. Ma présence est réclamée à Madrid. L'Espagne ne jouit pas en ce moment d'une tranquilité absolue en raison du mouvement catalaniste auquel j'espère pouvoir donner une solution satisfaisante en la traitant de certaine façon. »

L'Œuvre des Orphelins de la Guerre

Paris, 20 Décembre.

Il y a quelques jours, le Parquet a ordonné l'ouverture d'une instruction relativement aux agissements de deux administrateurs de l'œuvre des orphelins de la guerre, Emile Vitta et le banquier Finaly, arrêtés sous l'inculpation d'infraction à la loi sur les société. Il vient de désigner un nouvel administrateur, M. Valentin, qui s'occupera surtout de liquider la société, c'est-à-dire de rendre à leurs parents les 2.000 enfants qui lui sont encore confiés.

Au siège de l'œuvre, 40, quai d'Orléans, on déclare tout ignorer des inculpations qui pèsent sur les administrateurs. On pense qu'il leur serait simplement reproché d'avoir accepté des dons, alors qu'ils n'y étaient pas autorisés.

Ce sont, nous dit-on, des pères de famille mobilisés et veufs qui, au moment de rejoindre leur unité, vinrent trouver M. Emile Vitta, alors directeur de l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine.

— Nous partons, lui dirent-ils, et nos enfants, qui va s'en charger ?...

— Donnez-les moi, aurait dit M. Vitta, qui le jour même recueillit ainsi 200 enfants.

L'œuvre était fondée. Elle s'était, depuis, singulièrement développée, puisqu'il y a à peine un mois, elle hospitalisait dans ses différentes sections plusieurs milliers d'enfants.

Une subvention de 10.000 francs lui avait été accordée, en 1916, par le Conseil municipal de Marseille, pour ses colonies de la région, et renouvelée en 1917.

L'œuvre comprenait aussi une section serbe.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SÉANCE DU MATIN

Paris, 20 Décembre.

La séance est ouverte à 9 h. 45, sous la présidence de **M. Abel.**

Les pensions aux militaires et marins

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet concernant les pensions des armées de terre et de mer. La Commission apporte un texte légèrement modifié pour l'article 5, qui concerne les maladies constatées pendant la mobilisation ou dans les six mois qui ont suivi le renvoi dans les foyers.

M. Mauger soutient un amendement tendant à faire bénéficier tous les soldats incorporés de la présomption que la maladie a été contractée aux armées.

La prise en considération de l'amendement Mauger est adoptée par 294 voix contre 209. L'amendement et l'article 5 sont renvoyés à la Commission.

La Chambre adopte sans débat l'article 6 (toute décision comportant rejet de pension doit être motivée).

L'article 7 prévoit que la pension temporaire est concédée pour 2 années et peut être définitive après trois périodes biennales. Une discussion confuse se produit à propos de la place que doivent tenir les amendements de MM. de Chappedelaine et Maginot qui, d'ailleurs, n'en font qu'un. Finalement on les réserve l'un et l'autre.

L'article 7 stipule que la pension devient définitive si l'infirmité a disparu ou est devenue inférieure à 10 %.

MM. E. Laffont et Vallières demandent la suppression des mots : ou est revenue inférieure à 10 %.

Le président met aux voix l'amendement E. Laffont, qui est repoussé par 282 voix contre 201.

L'amendement Maginot et de Chappedelaine qui a été réservé tout à l'heure, et qui tend à ce que la pension soit définitive après 2 périodes biennales seulement est accepté par le gouvernement et la Commission. Il est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi prochain, les séances de mardi devant être consacrées aux dommages de guerre et celles de cet après-midi aux interpellations sur le passage des industries de l'état de guerre à l'état de paix.

La séance est levée à midi 20.

SÉANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 20 Décembre.

La séance est ouverte, à 3 h. 15, sous la présidence de **M. Groussier.**

De l'état de guerre à l'état de paix

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de MM. Paul Aubriot, Lauche, Voilin, sur les mesures que le gouvernement a déjà prises et sur celles qu'il compte prendre encore pour assurer dans toute l'industrie nationale le passage de l'état de guerre à l'état de paix et de M. Brunet, sur les mesures pour assurer la démobilisation du personnel des usines de guerre.

M. Aubriot monte à la tribune. Il regrette qu'en France on n'eût pas aussi rapidement qu'en Angleterre pris des résolutions utiles.

M. Aubriot signale qu'il est indispensable que le gouvernement apporte des explications claires et précises sur les mesures qu'il a prises ou qu'il compte prendre en faveur de la reconstitution industrielle et commerciale de notre pays. Il fait ensuite connaître le programme de la Confédération Générale du Travail qui insiste pour que la reconstitution industrielle se fasse le plus vite possible, sous le contrôle collectif de la Nation elle-même. Le problème est marqué au coin du réalisme. Il a pour objet la collaboration du capital, du travail et de l'Etat. (Applaudissements).

M. Voilin développe son interpellation. Il insiste sur la nécessité de rendre son activité à l'industrie : Nous demandons à l'Etat une organisation vraiment industrielle et l'admission du personnel ouvrier dans la direction des établissements d'Etat. Il expose le travail intense qu'il y a à accomplir dans les diverses branches de l'industrie. Mais rien ne sera fait tant qu'on ne connaîtra pas les plans de démobilisation du gouvernement. Il faut savoir ce que la France compte faire. M. Voilin explique qu'en enlevant les tués, les réformés, les R. A. T. et les pères de familles nombreuses, il restera environ 3.500.000 mobilisés. La question est donc de savoir si le gouvernement entend démobiliser 2 millions d'hommes qui n'appartiennent pas à l'active et s'il entend les rendre bientôt à l'industrie et à l'agriculture.

M. Lauche déclare que l'incertitude, quant aux décisions du gouvernement, pour résoudre le problème d'après-guerre, cause un malaise dont souffre l'industrie. Il passe en revue tous les problèmes que soulève la réorganisation économique. Il insiste sur l'urgence qu'il y a à résoudre la crise des transports, à centraliser la production, à organiser le fret, etc. La suite du débat est renvoyée à vendredi après-midi.

M. Henri Simon, ministre des Colonies, demande la discussion immédiate du projet de loi portant prorogation du budget des banques coloniales.

M. Lagrosillière, rapporteur, lit son rapport favorable à l'adoption de ce projet. Après diverses observations, le projet de loi est adopté.

La séance est renvoyée à mardi matin et après-midi.

La séance est levée à 6 h. 25.

SÉNAT

Paris, 20 Décembre.

La séance est ouverte, à 3 h. 25, sous la présidence de **M. Boivin-Champeaux**, vice-président.

M. Martinet interpelle le ministre du Ravitaillement sur le manque des engrais et la réduction des ensemencements, ensuite sur le rappel des prisonniers de guerre.

Il demande qu'on mette fin à cette crise et qu'on reconstitue notre production agricole.

M. Boret proteste contre cette affirmation disant que l'Angleterre est obligée d'importer tellement de blé que l'importation en France des autres céréales a dû être réduite en 1918. La production du blé en France a été de beaucoup supérieure à ce qu'elle a été en Angleterre.

L'ordre du jour suivant est adopté :

« Le Sénat, confiant dans les déclarations du ministre de l'Agriculture pour prendre les mesures nécessaires pour améliorer la production agricole, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre et les engrais, ainsi que pour réprimer les abus, passe à l'ordre du jour. »

La séance est renvoyée au vendredi 27 décembre à 3 heures.

Elle est levée à 7 h. 15.

Mariages franco-américains

Paris, 20 décembre.

D'après une autorité digne de foi, le nombre des jeunes soldats américains qui auraient épousé de jeunes françaises se monterait à cent mille. Et le président Wilson a annoncé que les troupes américaines prolongeraient encore leur séjour sur le territoire français. De nouveaux mariages sont donc en perspective.

La Démobilisation

Le rapport de M. Henry Paté

Paris, 20 Décembre.

La Commission de l'armée a entendu M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat à la démobilisation.

A la suite de cette audition, M. Henry Paté a été chargé de supporter devant la Chambre les diverses propositions d'initiative parlementaire, relatives à la démobilisation. Son rapport s'inspirera principalement de l'idée que l'œuvre de démobilisation doit être poursuivie dans les meilleures conditions de rapidité possible.

NOS « AS » GLORIEUX

Le corps de Pégoud va être ramené à Paris

Paris, 20 Décembre.

L'*Echo de Paris* croit savoir que le corps du pilote Pégoud va être ramené en avion à Paris, pour y être définitivement inhumé.

C'est au lieutenant Fonck que reviendrait l'honneur de ramener la glorieuse dépouille du célèbre aviateur.

LE RETOUR DES PRISONNIERS

Copenhague, 20 Décembre.

Il arrive tous les jours des vapeurs de l'Allemagne du Nord, avec des prisonniers libérés.

En ce moment, de 8.000 à 9.000 Britanniques, Français, Canadiens, se trouvent au Danemark.

Cherbourg, 20 Décembre.

Le vapeur hollandais *Macédoine* est arrivé ce matin à l'arsenal avec un convoi de 2.700 prisonniers.

Inondations dans les Alpes

Chambéry, 20 Décembre.

Les pluies torrentielles de ces jours derniers ont occasionné une crue violente de la Leysse. La voie ferrée est recouverte par les eaux. La circulation des trains est interrompue sur la ligne de Grenoble.

Le Vol de Fourrures de la rue Saint-Ferréol

Les marchandises sont retrouvées. Deux arrestations.

Nous avons relaté, il y a quinze jours, qu'un vol important de fourrures avait été commis dans les magasins de Mme Mavro, 69, rue Saint-Ferréol. Dans la nuit du 4 au 5 décembre, à l'aide de fausses clefs, des malfaiteurs avaient pénétré dans ces magasins et avaient fait un choix parmi les riches marchandises qui y étaient exposées. Le montant du vol s'élevait à 32.000 francs.

Dès le lendemain, Mme Mavro avait déposé une plainte à la Sûreté. Et M. Potentier, commissaire chef, chargea l'inspecteur Méda et la brigade Luc de rechercher marchandises et voleurs. Les unes et les autres ont été retrouvés hier, rue du Colombier, 8, derrière l'Hôtel-Dieu, dans un magasin isolé, la brigade découvrait toutes les fourrures. Elles étaient intactes. Mme Mavro les reconnut.

La même brigade arrêtait ensuite le nommé Boéri Pierre, dit Petit Balance, 21 ans, peintre, habitant place des Augustins, 6, qui fut trouvé porteur des clefs du magasin de la rue du Colombier. La maîtresse de Boéri, Esquillau Marie-Louise, 28 ans, femme Sigliano, était arrêtée le même jour.

Cette dernière avait été occupée, comme femme de ménage, chez Mme Mavro. Elle avait prêté les clefs des magasins à Boéri et à ses complices, qui en avaient pris une empreinte et fabriqué d'autres clefs.

Les marchandises ont été restituées à Mme Mavro. Boéri et sa maîtresse ont été écroués. D'autres arrestations sont imminentes. — E. L.

Le Mouvement ouvrier

TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER DE FRANCE

La section de Marseille nous communique l'ordre du jour suivant :

Le Conseil d'administration du Syndicat des cheminots de Marseille

— *Censuré* —

S'élève énergiquement contre l'interdiction faite au prolétariat par M. Clemenceau de manifester pacifiquement sa sympathie au président Wilson le jour de son arrivée en France.

Il apparaît de cette décision que nos gouvernants ont voulu empêcher les organisations ouvrières de montrer à l'Apôtre de la Paix qu'est le président Wilson qu'elles étaient de cœur avec lui pour faire prévaloir ses principes de droit et assurer au monde une paix juste et durable.

Pour le Conseil, le secrétaire-adjoint : *Gaillard.*

SYNDICAT DU BATIMENT

La section autonome des calfats, charpentiers, perceurs et menuisiers de marine nous communique l'appel suivant :

Camarades,

La campagne de propagande faite dans les ateliers de bord commence à réveiller l'indifférence des camarades. Tous les jours nous apprenons de nouveaux résultats. La période transitoire, la rareté de la main-d'œuvre qualifiée, l'affluence des travaux pour le remplacement du tonnage, disparu pendant la maudite guerre, appelle toute notre attention. L'organisation, la cohésion de tous les travailleurs du bord doit se manifester plus que jamais, nous devons serrer les rangs dans la section autonome ; nos intérêts techniques et professionnels sont en jeu, si nous ne prenons pas garde aux manœuvres patronales.

A cet effet, lundi, à 6 h. du soir, à la Bourse du Travail, aura lieu une réunion pour tous les ouvriers du bord, calfats, charpentiers, menuisiers, perceurs de marine et parties similaires, etc.

Sujet traité : bordereau de salaires ; la journée de 8 heures ; la vie chère. — Le convocateur : *Lieutaud.*

SYNDICAT DES OUVRIERS CIVILS DES MAGASINS DE LA GUERRE

Le Syndicat nous communique :

Les membres du Conseil et les délégués de chantiers, réunis le 20 décembre à la Bourse du Travail, après avoir entendu le compte rendu des travaux de la délégation envoyé au ministre de la Guerre, se déclarent satisfaits des mesures qu'a promis de prendre M. Abrami, pour retarder le licenciement du personnel temporaire employé dans les établissements de la guerre; enregistrent avec satisfaction la promesse faite par M. Louis Marin, rapporteur de la Commission du budget au sujet de la réduction du temps de service exigé pour l'attribution des indemnités pour charges de famille au personnel temporaire; donnent mandat aux parlementaires du département d'agir activement : 1° pour que la nouvelle limite du temps de service exigée pour que les temporaires bénéficient des indemnités pour charges de famille ne soit pas supérieure à 6 mois ; 2° pour que le sous-secrétaire d'Etat de l'administration accorde enfin à son personnel civil la solde entière en cas de maladie dont bénéficient tous les autres personnels de l'Etat et dont l'attribution est subordonnée à sa bonne volonté, et enfin pour que la revendication déposée par le Syndicat, fixant à 44 heures la semaine ouvrable, soit prise en considération.

Demain, à 3 heures, réunion, Bourse du Travail, salle Ferrer.

Marseille et la Guerre

Un appel de la Pitié Suprême

La Société la Pitié Suprême nous communique l'appel suivant qu'elle adresse à la population marseillaise :

Les rues de notre cité retentissent encore des échos de l'enthousiasme avec lequel notre population a fêté le triomphe de nos merveilleux poilus, artisans de la plus splendide victoire que le monde ait connue.

Mais notre dette d'affection et de reconnaissance envers nos admirables soldats ne saurait être acquittée par nos seules acclamations.

Ceux d'entre eux, notamment atteints sur le front de blessures ou de maladies, qui viennent dans nos hôpitaux, consommer le sacrifice suprême de leur vie, ont droit, plus que jamais, à recevoir de nous les honneurs dus à leur héroïsme et à leur abnégation.

C'est là la tâche que notre œuvre a assumée, mais qu'elle ne saurai remplir dignement sans être assurée du concours du plus grand nombre possible de nos concitoyens.

Comme plusieurs l'ont fait jusqu'ici, nous leur demandons, pendant le premier semestre de 1919, et pour la dernière fois sans doute, de vouloir bien prendre l'engagement sacré d'assister ou de se faire représenter, pendant une ou plusieurs périodes déterminées, aux obsèques de nos soldats morts pour la Patrie.

Nous déposons à cet effet, au Syndicat d'Initiative de Provence, 2, rue Paradis, des bulletins d'adhésion à remplir en indiquant, avec précision, la date et la durée de la ou des périodes choisies. — *Le Comité.*

Les canaux du Rhin au Rhône et le Rhône navigable

M. Emile Bertin, président de la Ligue française, directeur honoraire des Contributions navales, membres de l'Institut, fera demain, à 17 h. une conférence sur les canaux du Rhin au Rhône, et le Rhône navigable. Le général Drude présidera cette réunion qui aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Sciences, mis gracieusement, par M. le doyen, à la disposition de la Ligue française.

Une nombreuse assistance viendra certainement entendre l'éminent conférencier ; cette question des rapports commerciaux entre Marseille, le Nord de la France et le grand fleuve redevenu notre frontière étant capitale pour notre grande ville.

Un arbre de Noël

Par l'entremise du Comité de Patronage des rapatriés, la Croix-Rouge américaine offre aux enfants réfugiés à Marseille, un Arbre de Noël, demain, à 15 heures, à l'hôtel de la Mutualité.

Quelques divertissements dus au concours gracieux de la base américaine et du Y. M. C. A., égayeront cette fête familiale.

Aux Anciens Combattants

Tous les anciens combattants sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain matin, à 10 heures, Brasserie du Chapitre. Cette réunion, organisée par l'Amicale des Réformés n° 1, a pour but d'établir les revendications des démobilisés et notamment l'indemnité due aux anciens combattants.

Amicale des Réformés n° 1

Réunion demain matin pour la revendication de l'indemnité de démobilisation.

Le ravitaillement des chevaux

Le service du ravitaillement prévient les propriétaires de chevaux qui se sont fait inscrire, en indiquant le graineter par lequel ils désirent être fournis, qu'il vient d'être réparti une quantité de son leur donnant droit à une attribution de 35 kilos par cheval inscrit.

Il a été également effectué une répartition donnant droit pour chaque propriétaire inscrit, à une quantité de 20 kilos d'orge et 20 kilos d'avoine d'Amérique.

En cas de réclamation, les intéressés sont priés de s'adresser au bureau permanent de l'Office Départemental, 2, rue Armény.

Mutuelle des Réformés et Eprouvés de la Grande Guerre

Perception des cotisations demain matin, de 9 heures à midi, au siège social.

Chez les pilotes

M. l'officier, chef du pilotage, nous communique le relevé suivant des sommes réparties par la corporation des pilotes, pour le mois de novembre, aux œuvres de guerre dont les noms suivent :

Mutilés et aveugles de la grande guerre (bases navales), 500 fr. ; entretien de 5 lits, 300 fr. ; Mme veuve Blasini, 50 fr. ; Mme Métafiot, 50 fr. ; Cuillerée de lait, 100 fr. ; Orphelins de la guerre, 50 fr. ; Pupilles de la Nation, 50 fr. Ensemble, 1.100 francs.

Coopérative de consommation des Eprouvés de la Grande Guerre

Assemblée générale constitutive demain à 9 heures, 30, rue François-Moisson.

ACADEMIE DE BILLARDS

Tea Room. Glaces, 48 bis, allées de Meilhan

Recherche de Disparus

Prière aux prisonniers rapatriés d'Allemagne qui pourraient donner des renseignements sur le soldat Joseph-Marius Rebière, matricule 2.934, 2e compagnie, 23e bataillon de chasseurs à pied, disparu le 2 décembre 1914, à Lampernisse, d'écrire à M. Vicotr Rebière, à Grans (B.-d.-R.).

Les prisonniers rapatriés d'Allemagne qui pourraient donner des renseignements sur le soldat Isoard Marcel, 1er bataillon d'infanterie d'Afrique, 1re compagnie, matricule 8.381, blessé à la cote 304 et évacué le 19 mai 1916, n'ayant plus donné aucune nouvelle depuis ce jour, sont priés d'en aviser sa famille, Isoard, cordonnier, à Rognes (B.-d.-R.).

Prière de donner des nouvelles du soldat Louis Ronso, soldat au 40e de ligne, 11e compagnie, disparu depuis le 20 août 1914, à ses parents, M. Ronso, rue Guion, 9, quartier d'Endoume, Marseille.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — En soirée, à 8 h. 30, *Werther*, avec le ténor Ch. Angel, Mlle Arriès, MM. Figarella, Boudouresque, Mlle Michael. On commencera par la *Nuit de Valpurgis*, dansée par Mlles Cammarano, B. Ody Perna et toutes les ballerines. Dimanche, matinée, Madame Butterfly, avec Mlle J. Aligro, MM. Angel, Figarella, Mlle Michael, etc. En soirée, la *Bohème*, avec Mlle Camp et Mlle Berthe Boyer, MM Codou, Billot, Figarella, Boudouresque. On commencera par le *Chalet*.

THEATRE DU GYMNASE. — Ce soir, à 8 h. 30, et demain en matinée et soirée, le *Système D*, avec Blanche Toutain, Jean Coquelin et les comédiens de la Porte Saint-Martin.

VARIETES-CASINO. — A 8 h. 30, *A la Riche*, la splendide revue locale de Bossy, qui fait constamment salle comble, et marche triomphalement vers la 200e.

ALCAZAR LEON DOUX. — A 8 h., Fortuné aîné dans *Dudule*; Jean Flor; le comique Rollin.

PALAIS DE CRISTAL. — A 8 h. 30, Eldid, Dena Munroë, Buffalo, trio Cairoli, Francinet, etc.

GRAND CASINO. — A 8 h. 30, *Laisse-les tomber* avec Gaby Deslys, Pilcer, Augé, etc.

AU OUISTITI. — Ce soir, à 9 heures, représentations de la célèbre Marie-Thérèse Bedka, et la revue *Tu jazz-band, dis ?*

CHANSONIA. — A 8 h. 30, et dimanche, en matinée et soirée, Damiana, L'bert, Mornay, etc. La *Fiole, skecht* de Max Mauray. Le 24, première de *Un point c'est tout*, revue de Courvil et Abéra.

Notules Marseillaises

Collaboration américaine

Il y a quelque temps, M. Gaulin, consul des Etats-Unis, trouvait que Marseille ressemblait beaucoup à une ville américaine. Cette ressemblance ne fera que s'accroître; nos amis d'outre-Atlantique manifestent en effet, de plus en plus, l'intention de nous apporter, au point de vue économique, un concours précieux.

Sans revenir sur les propositions, faites par eux, pour l'aménagement de l'étang de Berre, nous croyons savoir que plusieurs importantes entreprises ont déjà accepté, pour leur développement, la collaboration des capitaux américains. Nous en pourrions citer, qui, déjà, ont associé leurs intérêts aux intérêts de milliardaires américains.

Nous saluons ce renouveau de notre commerce et de notre industrie. Aux capitaux frais, qui permettront l'accroissement de notre prospérité locale, les Américains joindront leur esprit d'audace, d'initiative, de rectitude. Nous sommes certains à l'avance que cette collaboration sera faite de sympathie ; la franchise américaine et la franchise gauloise sauront s'unir sans heurt. Les deux races apporteront chacune leurs qualités propres ; pour notre part, nous ne pouvons que nous réjouir de voir accoler un esprit pratique à notre esprit inventif et fécond.

Chronique Locale

La Température

Ciel nuageux, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait, 5° 8, à 7 heures du matin; 11° 8, à 1 heure de l'après-midi et 7° 6, à 7 heures du soir. Maximum, 12° 2; minimum, 5° 3. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 757 m/m 6; 756 m/m 1 et 757 m/m 8. Un vent faible du Nord, Nord-Ouest a régné pendant toute la journée.

Les mobilisés agricoles des classes 1892 à 1897 des communes de Marseille et d'Allauch sont invités à se présenter, d'urgence, porteur de leur livret militaire, au bureau du contrôle de la main-d'œuvre agricole (Préfecture, premier étage).

Faculté des Lettres d'Aix. — Les cours publics seront suspendus pendant les semaines de la Noël et du Nouvel An, du dimanche 22 décembre au dimanche 5 janvier.

Conseil de guerre. — Dans son audience d'hier, le 2e Conseil de guerre, présidé par le colonel Arthaud, a rendu les jugements suivants :

Brahim Ali, caporal au 3e tirailleurs, partant en permission en Algérie, s'employa pendant son séjour à Marseille. Surpris ramassant du sucre, alors qu'il travaillait sur les quais, il fut inculpé de vol. Le Conseil, partageant la judicieuse plaidoirie de Me Marguerite Isnard, qui ramena le fait à son importance, ne l'a condamné qu'à trois mois de prison avec sursis.

Bastide Alphonse, du 227e d'infanterie, étant en permission à Cannes, se faisait passer pour le vicomte de la Bastide de Lude. Moyennant ce faux titre, il soutira pas mal d'argent à nombre de personnes. Pour ces escroqueries, le Conseil lui a infligé 5 ans de prison et 3.000 fr. d'amende.

Le sergent Ménéri Roger, du dépôt des tirailleurs malgaches, comparaissait sous l'inculpation de vols comptables. Etant chef du détachement de Meyrargues, il avait, en août dernier, détourné une somme de 345 francs, représentant l'indemnité de ses hommes. Au surplus, il refusa d'obéir aux ordres d'un officier qui venait lui demander des comptes. Le Conseil, après plaidoirie de Me Bertrand, tenant compte de ses quatorze ans de service, ne l'a condamné qu'à 5 ans de prison.

On nous signale un fait étrange. A l'école de garçons de Chartreux-Longchamp des vitres manquent aux fenêtres des classes depuis de longs mois.

A la fin de la belle saison, le directeur, soucieux de la santé de ses petits élèves, a envoyé la mesure des carreaux en demandant qu'on les posât. Peine inutile : l'administration n'a pas bougé et les courants d'air entrent dans la classe comme chez eux.

Prise de compassion pour les pauvres bambins qui attrapent rhumes et coryzas comme s'il en pleuvait, l'institutrice a pris sur sa modeste bourse de faire poser quelques carreaux, les plus urgents. Mais il en reste encore ; et puis les institutrices ne sont tout de même pas assez payées qu'elles puissent faire à leurs frais les réparations de leur école.

Que signifie cette incurie et faudra-t-il une souscription publique pour faire réparer les fenêtres de l'école des Chartreux ?

En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An, est suspendue pendant la période du 22 décembre 1918 au 5 janvier 1919, l'exécution des dispositions de l'arrêté préfectoral du 7 octobre, pris en conformité du décret du 1er octobre 1918, relatif à la vente et à la consommation de la viande de porc.

Un échouement aux Pierres-Plates. — La violente rafale qui a régné sur rade avant-hier a failli amener un événement tragique. Vers 7 heures, arrivait le trois-mâts italien *Erinuccio*, venant d'Haïti, avec une cargaison de bois de campêche. L'entrée du Port-Vieux étant impossible, l'*Erinuccio* mouilla devant le phare Sainte-Marie, et le capitaine espéra que, à l'aube, il lui serait possible d'enfiler la passe. Malheureusement, un coup de vent violent fit déraper les ancres et le trois-mâts, drossé par le courant, alla s'échouer avec une assez forte gîte par bâbord au fond de l'anse des Pierres-Plates. Le navire demeura immobile. Mais l'équipage put atteindre le quai des Forges avec le concours du youyou et le service du Port fut prévenu.

Les précautions nécessaires pour la nuit furent prises et on comptait pouvoir travailler au renflouement dès hier matin. Mais le temps ne l'a pas permis. En effet, le vent a soufflé avec assez de force pendant toute la journée et on n'a pu faire le nécessaire, de sorte que l'*Erinuccio* est toujours échoué. Cependant, il ne semble pas qu'il ait souffert. Et on compte le renflouer à la première accalmie.

FOCH Fres, Ch. Dentistes ; 8, place St-Ferréol

Nous avons signalé hier qu'un convoi de quatre cents prisonniers, arrivé en gare Saint-Charles la veille, avait été dirigé en tramways spéciaux sur le dépôt du 6e hussards. C'est par erreur que nous avons omis de mentionner que ces prisonniers, comme tous ceux qui arrivent de jour et de nuit à Marseille, ont été reçus à la « Maison des Prisonniers » où un repas leur a été offert par le Comité de secours aux soldat et d'assistance au prisonnier, œuvre de notre confrère le *Petit Marseillais*, qui a rendu déjà, et qui continue à rendre, tant de services.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU ZINC

Augmentation de capital de 4.100.000 fr.

La Compagnie Française du Zinc, dont le siège social est à PARIS, 10, rue de la Pépinière et l'usine à SALINDRES (Gard), procède à l'émission de 41.000 actions de 100 fr. chacune pour porter son capital à 5.030.000 de francs.

Cette augmentation de capital est faite en vue de créer de nouveaux ateliers pour développer la production

La consommation de l'oxyde de zinc, pour la peinture et pour l'industrie des caoutchoucs d'automobile, va devenir considérable dans la période d'après-guerre.

L'oxyde de zinc manque sur le marché français et la suppression des produits allemands assure aux fabrications françaises une très grande prospérité.

L'usine de la Compagnie Française du Zinc livrera annuellement environ six mille tonnes d'oxyde de zinc.

Des offres lui ont été déjà faites pour l'achat de la totalité de cette production.

Caisse d'Epargne des Bouches-du-Rhône. — La Caisse d'Epargne informe ceux des souscripteurs de l'Emprunt 1918, à qui il n'a pu être remis qu'un simple récépissé, qu'ils peuvent retirer dès maintenant leur titre provisoire. Il est rappelé aux déposants que le maximum de chaque livret est de trois mille francs, et qu'à partir du 1er janvier 1919, le taux d'intérêt est élevé à 3 fr. 50 %.

Le transport du gibier. — M. J. Valentin, conseiller d'arrondissement, avait adressé par lettre à M. le préfet une demande de prolongation pour le transport du gibier de Sétif à Marseille.

M. le préfet, en réponse, vient d'informer M. Valentin, que M. le ministre de l'Agriculture accorde satisfaction aux intéressés jusqu'à la clôture générale de la chasse au 29 décembre courant avec prolongement de trois jours pour le transport et la vente des alouettes, soit jusqu'au 1er janvier 1919, au soir.

Cours professionnels de la Bourse du Travail. — A l'occasion des vacances de fin d'année, les cours professionnels de la Bourse du Travail, rue Montaux, 25, seront suspendus du 23 décembre 1918 au 2 janvier 1919.

Un examen réservé aux postulantes à des emplois de secrétaires rédactrices, secrétaires comptables, sténo-dactylographes et dactylographes, dans les bureaux militaires, aura lieu le samedi 28 décembre 1918. Les candidates sont priées de faire parvenir leurs demandes au commandant du bureau de recrutement. S'adresser pour tous renseignements, au bureau de recrutement du personnel féminin, caserne Montaux, rue Montaux. Les candidates pourvues soit d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou secondaire, soit d'un brevet supérieur, sont dispensées des épreuves. Salaires journaliers de début : rédactrices et comptables, 8 fr. 50 ; sténo-dactylographes, 8 fr. ; dactylographes, 7 fr. 75.

Le Jeu de Dames. — Les amateurs damistes sont informés qu'un concours de dames (handicap) est organisé au 1.000 Colonnes, place Castellane, par la Société « Le Damier ». Tous les joueurs peuvent y participer. Les débutants formeront une série spéciale. On commencera pour la Noël.

Etat civil. — L'état civil a enregistré dans la journée d'hier 14 naissances, dont 2 illégitimes et 40 décès.

Les vols. — L'avant-dernière nuit, des malfaiteurs, après avoir coupé un grillage et brisé des carreaux, ont pénétré dans l'entrepôt de M. Caubet, rue Junot, 9. Ils se sont emparés de marchandises d'une valeur de mille francs. La police a été avisée de ce vol.

Petite chronique. — Dans sa dernière assemblée générale, le Syndicat des importateurs de céréales de Marseille a renouvelé son bureau comme suit : président, M. Félix Brun ; vice-président, M. Fernand Barnheim ; secrétaire, M. Henri Moulin ; trésorier, M. Ferdinant Palm.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Citation.* — Notre concitoyen, Alexis Grawitz, sous-lieutenant au 115e d'artillerie lourde, fils du sympathique industriel de notre ville, vient d'être l'objet de la citation suivante : « Excellent officier, a pris part comme chef de section aux opérations d'août et novembre 1918 et a fait preuve dans des circonstances souvent difficiles et périlleuses des plus belles qualités d'activité, d'endurance, de dévouement et de sang-froid. Le 27 août 1918, comme chef d'équipe d'observatoire, a donné un très bel exemple de courage, de calme au feu, dans un observatoire bombardé par des obus toxiques » Croix de guerre. Nos félicitations.

La carte d'alimentation. — Aujourd'hui, de 8 h. à midi et de 2 à 6 heures, commencera, au premier étage de la Mairie, en même temps que la délivrance des tickets de pain de Janvier, la distribution de la nouvelle carte d'alimentation, par les lettres A et B. Elle se continuera le lundi 23, pour les lettres C, D, E, le mardi 24, pour les lettres F, G, H, I, le vendredi 27, pour les lettres J, K, L, M, le samedi 28, N, O, P, Q, le lundi 30, R, S, T, U, et le mardi 31, V, X, Y, Z. Les chefs de famille devront être munis de leurs cartes d'alimentation périmées qui leur seront retirées.

Les pupilles de la nation. — Les veuves de guerre qui n'ont pas encore demandé pour leurs enfants l'admission au titre de pupille de la nation, sont instamment priées de se hâter. Demain, dimanche, à la Mairie, de 9 h. 30 à 11 heures, le secrétaire de la section cantonale se tiendra à leur disposition.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine la mort, après une courte maladie, de M. Combet Philippe, gendarme, de notre ville, où il comptait de nombreux amis. Nous adressons, dans cette douloureuse circonstance, nos plus sincères condoléances à sa famille.

Caisse d'Epargne. — Pour permettre l'arrêté des écritures de fin d'année, la succursale, comme tous les ans, sera fermée au public du 24 décembre à la première séance d'opérations de janvier qui aura lieu le 5 de ce mois.

Eau des Carmes du Frère Mathias

La maison prévient sa nombreuse clientèle que, vu la crise du parchemin, elle livrera ses flacons, provisoirement, avec le bouchon maintenu par la ficelle et scellé par le plomb.

COURRIER MARITIME

Le mouvement d'entrées et de sorties dans nos ports, a été, hier, de 12 navires, parmi lesquels nous citerons :

A l'arrivée : le vapeur américain *Minnocket*, de Cette, sur lest; le vapeur anglais *Baysarina*, d'Alger, avec 2869 tonnes orge et rails; le *Doukala*, Compagnie Paquet, d'Oran, avec 638 passagers et 650 tonnes primeurs, légumes secs, divers; le *Cantal*, Compagnie Transatlantique, de New-York, avec 3650 tonnes de sucre raffiné; l'*Hérault*, Compagnie Transatlantique, de Cette et Saint-Louis-du-Rhône, avec 75 tonnes divers.

Au départ : le *Nord*, pour Alger et Boulogne; le vapeur italien *Rosalba*, pour Cette; le vapeur russe *Kishineff*, pour New-York; le *Roma*, Compagnie Cyprien Fabre, pour Philippeville.

Etat de la mer. — Très houleuse partout en Méditerranée.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 21 Décembre

— 132 —

CRUELLE ERREUR

DEUXIEME PARTIE

Troublée jusqu'au fond de l'être, elle murmura ces seuls mots éloquents :

— Mon Paul !

Une rougeur soudaine envahit sa face, son cœur battit à rompre lorsqu'elle sentit les lèvres de l'aviateur déposer, sur son front pur, un long baiser d'amour fervent.

— Adorée !... fit Paul, dont le souffle ardent caressa les yeux mi-clos de la jeune fille.

« Voilà, de tout mon triomphe, la minute la plus précieuse, la plus exquise !... Celle qui les vaut et les effaces toutes ! »

Puis ouvrant ses bras, il garda seulement l'une des mains brûlantes de Jeanne dans les siennes. Ils s'assirent tout près l'un de l'autre.

Jules Marais, discret et généreux, s'était éclipsé sans bruit.

Et les deux jeunes gens vécurent là quelques instants inoubliables, se renouvelant réciproquement l'aveu de leur ineffable tendresse, de leur ardent et profond amour ; de cet amour si entier, si puissant que rien ne l'aurait su détruire.

— A présent ma bien-aimée, disait Paul Dartois, il faut me promettre, absolument, de ne plus opposer aucun obstacle à nos chers projets de bonheur ?

— Hélas ! Paul, je ne puis cependant détruire le passé, le honteux passé de mon père.

— Oh ! ma chérie, ce passé n'est peut-être pas si effroyable que vous le supposez.

« D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, votre père fut coupable, en réalité d'un crime passionnel, en partie légitimé par des apparences trompeuses.

« Son honneur conjugal était en jeu. Au surplus, vous connaîtrez bientôt la vérité.

— Qui me l'apprendra ?

— Moi-même. Vous n'avez plus rien à craindre ici de vos persécuteurs ; d'autre part j'ai conquis une situation qui va me permettre de commencer les recherches dont m'avait parlé Jules Marais.

— Des recherches concernant ma famille ?

— Et la mienne. Si j'en crois notre excellent ami Jules, vous devez appartenir, ma chère Jeanne, à une famille très riche.

— Oh ! je le voudrais, s'écria la jeune fille avec élan. Car si la source de cette fortune est honorable, je serai heureuse de vous la faire partager.

— Bien. Ceci est une promesse qui me ravit. Elle comporte pour moi le plus doux, le plus cher des espoirs.

« Depuis trop longtemps nous souffrons tous deux des cruelles séparations imposées, pour n'avoir pas le droit d'espérer ce bonheur absolu d'être bientôt l'un à l'autre, pour toujours.

— Mon Paul comme vous m'aimez vraiment !

— Plus que tout, plus que moi-même ? Tout mon être est plein de vous, chaque fibre de mon âme est imprégnée de tendresse pour la vôtre, et toutes les pulsations de mon cœur vous appartiennent.

« Dans mon esprit, pourtant préoccupé souvent de ma passion aérienne, c'est votre belle image, exquise et follement désirée, qui resplendit. Elle efface tout de ses rayonnements ; je vous adore comme on adorait jadis les déesses !... »

En achevant, Paul Dartois saisit à deux mains la jolie tête de Jeanne et dévotieusement, à plusieurs reprises, il baisa de ses lèvres tremblantes la soyeuse toison brune dont le parfum l'enivrait.

Il s'établit, entre ces deux êtres, remués jusqu'au tréfonds le plus intime de leurs âmes fougueuses et palpitantes de passion, quelques minutes d'une silence oppressé, délicieux.

— Ce pauvre Jules ! murmura Jeanne, comme apitoyée soudain.

L'aviateur comprit tout ce que ce simple rappel contenait d'affectueuses appréhensions, de regrets pitoyables, de générosité féminine et sentimentale.

— Si nous devons être réunis un jour, dit-il gravement, Jules Marais ne nous quittera pas... Nous lui ferons à nos côtés une existence heureuse et large, adoucie, embellie par nos deux affections fraternelles.

« Sous son enveloppe un peu fruste, et malgré la mauvaise direction de sa jeunesse, cet homme est remarquablement doué. Son âme est vaillante, pleine de noblesse et de bonté. C'est l'ami sûr, infiniment précieux à qui nous devrons notre bonheur. Et notre devoir est de l'y associer.

« Je vais le rappeler ; il serait injuste de le laisser trop longtemps à l'écart. »

En même temps, l'aviateur se leva.

— Jules, mon cher Jules, appela-t-il, on vous demande par ici.

— Qui ? fit l'électricien, un peu gêné.

— Ceux qui vous aiment.

— Eh bien, me voilà, mes beaux amoureux.

Puis, tout en examinant d'un regard empreint d'une fugace expression de tristesse secrète les physionomies radieuses des deux jeunes gens, l'électricien reprit, affectant la gaieté :

— Avant tout, je fais une proposition pratique.

— Laquelle ? fit Paul.

— C'est que nous dinions ensemble ce soir.

— J'accepte avec le plus grand plaisir.

— Parfait. Jeanne, vous vous occuperez des détails, n'est-ce pas ?

— Oui, mon cher Jules, tout de suite.

Et la délicieuse jeune fille, encore toute frémissante d'un profond émoi, laissa les deux hommes en tête à tête.

— A présent, dit l'aviateur, parlons affaires, mon cher Jules.

« Je compte repartir pour la France dans une quinzaine de jours environ.

— Si vite ?

— Il le faut. Mais je suis décidé maintenant à commencer les recherches dont vous m'aviez parlé, concernant la famille de Jeanne.

— Très bien. Je vais donc vous apprendre tout ce que je sais à cet égard.

« D'abord, le véritable nom de famille de Jeanne est Dubreuil. Son père, jadis très riche, eut le malheur de tuer en une sorte de duel à l'américaine, un homme dont le nom n'est pas resté dans ma mémoire et qu'il croyait être l'amant de sa femme, prétendant même que Jeanne n'était pas sa fille, mais celle de cet homme exécré.

« Ce motif grave le détermina donc à l'abandon absolu de son enfant entre les mains de Finot, puis à fuir à l'étranger.

« Condamné aux travaux forcés par contumace, il ne reparut jamais en France. Peut-être est-il mort maintenant... Ce serait un bonheur, puisque Jeanne serait son unique héritière !... La femme de Dubreuil s'est en effet séparée de son mari par le divorce.

— A quelle époque et où s'accomplit ce drame ?

— Voici quinze ans bientôt, à Neuilly. Voilà, mon cher Paul, tout ce dont je me souviens.

— Comment pourrai-je m'instruire plus complètement, sans révéler à personne l'objet de mes recherches ?

— Il suffirait, je crois, de consulter la collection de la *Gazette des Tribunaux*, en remontant à l'époque où ces tristes événements s'accomplirent.

« La lecture du procès Dubreuil vous instruirait complètement.

— C'est parfaitement juste : je suivrai votre conseil, mon bon Jules.

« D'ailleurs, nous causerons encore de tout ceci avant mon départ pour la France. où, peut-être je ne resterai pas longtemps.

— Comptez-vous revenir en Algérie ?

— Probablement, et accompagné d'un parent très cher que je vous présenterai.

HENRI GERMAIN.

(*La suite à demain.*)

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

Le Drame de Rully

Notre enquête à Marseille

Nous avons relaté hier, d'après une information succincte, le drame de la folie qui s'est déroulé mercredi à Rully, près de Senlis.

Le meurtrier, le soldat François Delbey, âgé de 42 ans, marié et père de deux enfants, avait, dans sa folie, tranché la gorge du camarade qui couchait près de lui, blessé quatre autres soldats, puis, s'emparant de sa carabine, il avait tué son caporal et atteint mortellement son capitaine.

L'information indiquait que Delbey était Marseillais.

De l'enquête à laquelle nous nous sommes livré dans notre ville, nous avons appris que le soldat Delbey est en réalité le soldat Delboy, demeurant avec sa femme et sa fille rue Ferrari, 33.

Ouvrier tapissier, Delboy travaillait dans la maison Arnaud quand la mobilisation l'envoya au 115e territorial. Il partit en renfort au 146e d'infanterie, fut blessé trois fois et cité à l'ordre du jour.

Un obus ayant éclaté très près de lui, il en éprouva un ébranlement nerveux qui modifia si profondément son caractère, que lors d'une permission, sa famille eut sur son compte de sérieuses inquiétudes.

Par son âge et la nature de ses blessures, Delboy fut versé, il y a quelque temps au centre d'aérostiers de Saint-Cyr et envoyé ces jours derniers à Rully.

Là que s'est-il passé ? On l'ignore ; sa femme et sa fille nous ont dit leur impuissance à expliquer le drame. Elles supposent, ainsi que ceux qui ont fréquenté Delboy depuis la guerre, qu'il a agi sous l'influence d'un de ces accès de fièvre dont il se plaignait souvent.

On devine la douleur de la malheureuse épouse qui, bien que n'ayant pas confirmation du drame, ne doute pas qu'il s'agisse de son mari.

— Lui, si bon père, si bon époux, nous disait-elle, cela me semble impossible... je veux croire qu'il y a erreur ; et pourtant... J'attends la réponse de ses chefs à qui j'ai écrit. Si le mauvais sort veut que ce soit lui, eh bien, je mettrai ma confiance en ses juges. Voyez-vous, monsieur, mon mari est une victime de la guerre, parce qu'on ne devient pas criminel à 42 ans, après une vie déjà longue de tranquille et d'honnête labeur.

ALBERT DADOUNE.

Pour la Liberté du Commerce

Au Syndicat du Commerce des Laines

Le Syndicat du commerce des laines vient d'adresser à M. le ministre du Commerce une lettre dans laquelle il signale les dangers que présente actuellement pour le commerce français l'interdiction d'exporter des laines en France. Dans cette même lettre, le Syndicat des laines transmet au ministre le vœu suivant voté dans sa dernière assemblée générale :

Considérant qu'il est absolument indispensable au relèvement économique du pays et à la reconstitution de la richesse nationale que le commerce et l'industrie reprennent leur activité normale en sortant de l'état de paralysie où les maintiennent les mesures restrictives prises à leur encontre et qui ne sont plus justifiées par les circonstances ;

Considérant que parmi nos glorieux soldats rentrant dans leur foyer, un grand nombre vivait des emplois et des salaires commerciaux et industriels et qu'ils ne retrouveront pas le gagne-pain qui leur est dû si les bureaux sont inactifs et les ateliers en chômage ;

Considérant que le seul remède à la vie chère est de ramener l'abondance des marchandises et que cette abondance ne reviendra qu'avec la liberté d'importation;

Le Syndicat des laines émet le vœu :

Que, sauf nécessité absolue, les réquisitions soient suspendues et que dans ce cas, le règlement en soit fait sans délai et avec équité ;

Que les consortiums soient liquidés le plus tôt possible ;

Que les prohibitions d'entrée soient annulées et que la plus grande liberté soit accordée au commerce d'importation en général et au commerce des laines en particulier.

A la Société pour la Défense du Commerce

La Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie de Marseille a convoqué pour aujourd'hui samedi 21 décembre, à son siège social, une assemblée des présidents des Syndicats patronaux de Marseille pour l'examen des entraves administratives qui paralysent encore la liberté du commerce et de l'industrie, bien que leur nécessité ne soit plus justifiée par l'état de guerre.

Des vœux seront adoptés, signés par tous les adhérents et portés par une délégation au représentant du gouvernement à Marseille.

Mouvement dans les Commissariats de Police

Paris, 20 Décembre.

MM. Potentier, chef de la Sûreté, à Marseille, est nommé commissaire central, classe exceptionnelle, à Lille ; Goullet, commissaire de la Sûreté générale à Paris, est nommé à Marseille ; Malaussène, de Marseille, est promu, sur place, à la classe exceptionnelle ; Letroublon, de Rochefort, est nommé à Marseille ; Bertani, de Marseille, est nommé commissaire spécial à Paris ; Foucher, à Angers, est nommé à Marseille.

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, MM. Giudici, de Menton, et Solari, de Marseille.

Les Inscrits Maritimes congédiables

Toulon, 20 Décembre.

Les inscrits maritimes congédiables en exécution de la circulaire ministérielle du 28 novembre dernier, embarqués sur les bâtiments de commerce, ne peuvent pas être maintenus malgré eux, sauf en cas de réquisition du bateau et du personnel, toutes questions d'engagements mises à part. — R.

LES SPORTS

Olympique de Marseille contre Football-Club de Lyon

Demain, à 2 h. 30, terrain de l'Olympique

Sur le ground de l'avenue Borély, l'O. M. rencontre le F.-C. L., finaliste de la Coupe Simon 1917, et lui oppose Henric, goal keeper très efficace, parfois sans classicisme ; Scheibenstock R., back sûr, aux dégagements dirigés, aux arrêts nets ; Garrone, très adroit, très puissant, des deux pieds ; Robin, brillant en attaque, aggricheur, très rapide surtout ; Scheibenstock, dont les admirables ressources physiques compensent quelque imprécision ; Placidi, léger mais pourtant le plus complet des demis, forment la ligne intermédiaire. Elle sert Michel et Coti, ailiers excellents, qui gagneraient encore à être mieux secondés par leurs inters respectifs Rochat et Scheibenstock Ch., trop irréguliers. Le centre Giral semble satisfaisant.

Excursions et Sorties

La Famille partira demain du boulevard Garibaldi, à 9 heures, pour Valbarelle et le Belvédère de Saint-Cyr ; de Castellane, à 9 h. 30, pour le Musée du Vieux-Marseille. Détails au siège.

La Jeunesse Provençale partira demain à 9 h. pour les Escourtines ; à 10 h., assistance à la conférence du Vieux-Marseille.

Les Excursionnistes Marseillais partiront demain : du Logis-Neuf, à 8 h. pour les corniches de Caute-Perdrix ; du boulevard de la Beaume-Rolland, à 7 h. 30, pour la grotte du Malvallon ; de Mazargues, à 8 h., pour les trois sommets de l'Homme-Mort.

TIR ET PRÉPARATION MILITAIRE

Au groupement des sociétés La Patriote, L'Etrier, Les Exursionnistes de Provence, demain rassemblement à 8 h. au Pharo, stand de La Patriote : éducation physique et théories diverses de préparation au C. P. S. M. Le groupement organisera, dans la première quinzaine de janvier, une nouvelle série de cours. Inscriptions tous les jours, même par correspondance, au stand de La Patriote, au Pharo, et 208, boulevard Baille.

A l'Ecole Marseillaise Louis-Morin, demain, à 8 h. : éducation physique au Pharo ; mercredi et vendredi, cours de gymnastique au siège, à 20 h. 45. Inscriptions tous les jours, rue Barthelemy, 16.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 20 Décembre.

En vue de rendre le service des chèques postaux plus facilement accessible à l'ensemble du public, l'administration des postes et télégraphes a décidé d'appliquer désormais la taxe fixe de 0 fr. 10 à tous les versements, quel qu'en soit le montant effectués sur les comptes-courants postaux, soit par les titulaires eux-mêmes, soit par les gérants des succursales ou filiales opérant pour le compte de ces titulaires. Cette nouvelle mesure est applicable à partir du 16 décembre.

Le Roi d'Italie à Paris

LA SOIRÉE

A l'ambassade italienne. — Le dîner offert par le roi. — Dernière réception.

Paris, 20 Décembre.

Le dîner offert au président de la République par le roi Victor-Emmanuel a eu lieu ce soir en l'hôtel de l'ambassade d'Italie, rue de Varennes.

La cour qui conduit au perron de l'hôtel, était brillamment illuminée dans toute sa longueur. Des guirlandes d'ampoules électriques aux couleurs vert, blanc, rouge, alternaient avec des banderoles de mêmes couleurs. Face à la porte cochère, était placée, dans un cadre lumineux, l'inscription : « Evviva il Re ! » A l'extérieur, se tenaient, de chaque côté de la porte, des carabiniers assurant le service d'ordre, concurremment avec la police française.

Dès 7 h. 30, de nombreux curieux sont massés rue de Varennes en face de l'ambassade. Le roi arrive à 8 h. 5 acclamé par la foule. La musique italienne, qui se trouve dans la cour de l'hôtel de l'ambassade joue à ce moment l'hymne national. A 8 h. 30, arrive à son tour le président de la République.

La table était dressée dans la grande salle à manger superbement éclairée. Elle était disposée en fer à cheval et réunissait une soixantaine de convives. Elle était ornée de roses et d'orchidées. Le service de table était en magnifique porcelaine de Venise.

Le roi et le président de la République étaient assis l'un à côté de l'autre au centre de la partie supérieure de la table. Le souverain avait à sa gauche Mme Poincaré et le président de la République avait à sa droite la comtesse Bonin-Longare, femme de l'ambassadeur d'Italie. Le prince royal avait pris place en face de M. Raymond Poincaré. A sa droite se trouvaient l'ambassadeur d'Italie et M. Stephen Pichon ; à sa gauche était assis le maréchal Foch. Parmi les autres convives se trouvaient divers membres du corps diplomatique, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, plusieurs ministres ; MM. Orlando et Sonnino, le colonel et Mme House, le président du Conseil municipal, M. Barrère, ambassadeur de France à Rome et les personnes de la suite du roi.

Le dîner a été suivi d'une brillante réception au cours de laquelle la musique d'un régiment d'infanterie italien a fait entendre différents morceaux. Les honneurs des magnifiques salons de l'ambassade étaient faits par la comtesse Bonin-Longare, femme de l'ambassadeur qui accueillait les invités avec une grâce exquise. Le roi et le prince de Piémont ont été particulièrement entourés. Le prince a été très fêté par les hautes personnalités françaises et italiennes qui n'ont cessé de défiler jusqu'au moment du départ du roi et du prince pour la gare de l'Est.

Le départ pour Verdun

Le départ de l'ambassade de Victor-Emmanuel est retardé par un incident assez malencontreux : Un court-circuit éteint tout l'éclairage électrique du secteur, et les salons de l'ambassade sont aussitôt plongés dans l'obscurité la plus complète. On doit éclairer avec des bougies.

Pour arriver à temps à la gare de l'Est, l'itinéraire est donc changé, et le cortège royal passe par les boulevards Saint-Germain, Saint-Michel, de Sébastopol et de Strasbourg.

A 11 heures 10, M. Poincaré arrive à la gare de l'Est. Il est salué par MM. Gomel, président du Conseil d'administration de la Compagnie de l'Est ; Gérardin, directeur, et Brisse, chef de l'exploitation, qui le conduisent dans le salon de réception, installé sur le quai de départ, cependant que de vives acclamations et des cris de : Vive Poincaré ! éclatent sur son passage.

Malgré l'heure tardive, les abords de la gare sont extrêmement animés. Les Parisiens ont tenu à manifester, très nombreux, leur sympathie à la nation italienne et au roi Victor-Emmanuel, au moment de son départ. On remarquait aussi beaucoup d'officiers italiens et un grand nombre de représentants de la colonie italienne. Aussi, de vibrantes ovations se produisent-elles à l'arrivée du cortège.

Il est 23 h. 25, dans le salon d'attente, le roi s'entretient très amicalement avec M. Poincaré et les membres du gouvernement. Il se déclare très touché par les chaleureuses manifestations dont il vient d'être l'objet de la part de la population parisienne. Il passe ensuite en revue le détachement de la garde républicaine qui lui rend les honneurs.

Le roi et le prince prennent place dans le vagon-salon, après avoir serré la main au président de la République et aux personnalités qui l'entouraient. Le signal du départ est donné à 23 h. 30 précises. Le train s'ébranle pendant que le roi, debout dans le couloir du vagon, esquisse un dernier geste d'adieu, et que les cris de Vive l'Italie ! Vive le roi ! retentissent de toutes parts.

Le roi se rend à Verdun, d'où il visitera le front italien.

Le Congrès des Maires

DEUXIEME JOURNEE

Paris, 20 Décembre.

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Morgand, maire du Havre, assisté des maires de Nancy et de Saint-Nazaire. Une adresse du maire de Marseille au roi Victor-Emmanuel et à l'Italie est votée à l'unanimité.

Le maire de Gray (Haute-Saône) demande ensuite que les maires puissent, pour les matières choisies par le Conseil municipal, augmenter l'octroi de 50 %. Le vœu est adopté. Le maire de Marseille demande, à son tour, que l'on hâte la revision du décret de 1871.

Sur la question des transports, le vœu présenté par le maire de Rennes est adopté. Il est ainsi conçu : « Le ministère chargé de l'approvisionnement des charbons doit prendre les mesures utiles pour assurer aux municipalités les contingents alloués et les plus grands efforts doivent être faits pour que l'approvisionnement en pétrole et essence soit suffisant et régulier ».

Le Congrès, toujours sur la proposition du maire de Rennes, demande que le gouvernement prenne les mesures utiles pour le ravitaillement du pays. Le maire du Havre demande qu'une tribune soit réservée aux maires de France pour le défilé des troupes sous l'Arc de Triomphe. Ce vœu est adopté.

M. Herriot, maire de Lyon, prend alors la parole. Il critique vivement les deux projets déposés à la Chambre, le premier sur la création de régions économiques, et le second, sur le régionalisme, qui, dit-il, sont absolument inefficaces. Il demande au Congrès de demander l'extension des libertés communales. Le maire de Nantes approuve les déclarations de M. Herriot ainsi que le maire de Marseille. M. Herriot présente ce vœu qui est adopté à l'unanimité :

« Le Congrès des maires de France estime que toute réorganisation administrative doit commencer par l'extension des libertés communales. » Une Commission composée des maires de Lyon, Nancy, Rouen, Tours, Orléans, Melun, Marseille du Havre et de Nantes chargée d'éloborer un projet dans ce sens **est de suite nommée.**

La séance est levée à 6 heures 30 et renvoyée à demain matin.

LA CONFERENCE DE LA PAIX

Importantes déclarations du président Wilson

Le Congrès de Vienne et la Conférence de Versailles. — La Société des Nations. — La liberté des mers. — Pas d'horreurs de la paix après celles de la guerre.

Londres, 20 Décembre.

Le *Times* publie aujourd'hui le très intéressant récit d'une longue conversation que son correspondant a eue avec le président Wilson à l'hôtel du prince Murat.

Au cours de notre conversation, écrit le correspondant du *Times*, nous abordâmes différents sujets. Le président Wilson a tout d'abord insisté sur le contraste existant entre le Congrès de Vienne, qui fut responsable de tant de maux dans le monde, et le Congrès de Versailles qui, comme le monde l'espère, redressera les anciens torts. Au Congrès de Vienne, a-t-il dit, les délégués étaient plus préoccupés de leurs propres intérêts et de ceux des classes qu'ils représentaient, que des désirs de leurs peuples. Versailles doit être une réunion des serviteurs des peuples représentés par les délégués. Nous devons tous nous concerter et mettre en commun tout ce que nous aurons acquis pour le profit des idéals qui sont communs à nous tous.

Je dis alors à M. Wilson que bien des gens demandaient pourquoi le président des Etats-Unis venait en Europe en ce moment. M. Wilson répondit :

— Pour moi la réponse me semble très claire. Les questions qui doivent être débattues à la prochaine Conférence seront d'une telle importance, que les Etats-Unis ne pouvaient refuser de partager, avec les Alliés, leur grande responsabilité vis-à-vis de la civilisation, et ce n'est qu'en donnant personnellement mes conseils de la façon la plus franche aux hommes d'Etat des pays alliés, que je puis, dans une certaine mesure, aider à la solution de ces problèmes.

Les mots « dans une certaine mesure » ne sont pas une vaine expression du désir réel qu'a le président Wilson d'aider, avec les délégués de toutes les nations, au cours des réunions qui vont avoir lieu à Paris, à poser les véritables fondements de la Société des nations et à sauvegarder la paix future du monde. Comme je demandais au président ce qui, dans son esprit, était le grand but de la Conférence et le grand objet que ses délégués s'efforceraient d'atteindre, il me dit aussitôt :

Je pense que le premier venu pourrait répondre à cette question, aussi bien que moi. Les gens de toutes les nations ont actuellement les yeux fixés sur Versailles, et je suis sûr qu'ils se posent cette seule question : « Trouvera-t-on parmi les hommes d'Etat qui vont s'y rassembler, assez de sagesse et de résolution pour créer une sauvegarde contre les guerres futures ? Les difficultés et les responsabilités que présente la fin de la guerre doivent naturellement être partagées par les grandes nations du monde, comme par celles qui sont moins puissantes.

Ce sera mon privilège dans un prochain avenir, je l'espère, non seulement de conférer avec les hommes d'Etat alliés en France, mais aussi de visiter les pays alliés et d'y apprendre à connaître, par contact personnel, autant que je pourrai, les sentiments généraux concernant les principaux problèmes qui vont se poser.

Mon premier désir, naturellement, est de visiter l'armée américaine. Ce fut là l'objet de ma pensée au cours des hostilités. Je désire aussi visiter l'Italie. J'envisage aussi, avec une satisfaction et un intérêt particulier un voyage à Bruxelles, ville heureusement délivrée des mains de ses ennemis.

Je ne puis m'empêcher d'interrompre le président et je lui demandais s'il aurait le loisir de se rendre auprès de la grande flotte. M. Wilson répondit :

— Je crains de ne pas en avoir le temps maintenant. Je me suis si pleinement rendu compte, dès le début, que derrière les grandes armées, il y avait le fort, le silencieux et vigilant appui de la marine britannique, qui assurait les communications des Alliés, que j'aurais un grand plaisir à visiter la grande flotte s'il était possible de le faire maintenant.

Je suis heureux, déclara-t-il, de dire que j'espère visiter l'Angleterre sous peu. Je suis d'autant plus désireux d'y aller, que j'ai lieu de savoir avec quelle unanimité, et avec quelle conviction passionnée, les peuples de la Grande-Bretagne et de l'Amérique, ont eu la même conception de la liberté et de la justice. Il est essentiel pour la paix future du monde que la coopération la plus franche possible et la plus généreuse entente existe entre les démocraties de langue anglaise. Nous comprenons et apprécions, je crois, les grands problèmes en présence desquels la guerre a mis le peuple britannique et nous nous rendons parfaitement compte des questions spéciales internationales qui se présentent du fait de votre situation particulière comme « empire insulaire ».

Ce texte littéral des remarques du président ne saurait exprimer le véritable ton de sincérité avec lequel ce point particulier de la « liberté des mers » a été traité par le président Wilson. Il a discuté de la façon la plus franche les traits saillants de ce problème et il est convaincu que rien ne peut empêcher la prochaine Conférence de produire tout ce que le monde désire, à savoir une garantie véritablement solide de la paix dans l'avenir.

Je lui demandai s'il n'éprouvait pas quelque anxiété quant au résultat des réunions que nous allons avoir. Il y a des gens qui déclarent que les horreurs de la paix seront presque pires que les horreurs de la guerre. M. Wilson n'est pas de ceux-là. Il m'a assuré qu'il n'éprouvait absolument aucune anxiété. Il a poursuivi :

Au contraire, j'ai confiance, qu'avec des conseils communs, les hommes d'Etat du monde seront à même d'arriver à une solution équitable et raisonnable des problèmes qui leur seront soumis, et ils gagneront ainsi la reconnaissance du monde, pour le service le plus délicat et le plus nécessaire qui lui ait jamais été rendu.

J'ai vu, et conversé avec beaucoup de ceux qui dirigent l'opinion publique, déclare en terminant le corespondant du *Times*, et il n'en est pas qui m'ait donné, plus que M. Wilson, le sentiment que j'étais en présence d'un homme qui, sans arrière-pensée, cherchait dans les nombreux rouages des conférences internationales, à trouver le levier qui fera tourner les roues sans secousse.

A l'Université de Paris

Paris, 20 Décembre.

L'Université de Paris, usant pour la première fois de l'autorisation que lui a accordée un récent décret de nommer des docteurs *honoris causa*, comme le font la plupart des Universités étrangères, a décidé de conférer ce titre au président Wilson, ancien professeur et président de l'Université de Princeton.

Le président a bien voulu consentir à venir recevoir le diplôme dans une cérémonie, qui aura lieu à la Sorbonne, aujourd'hui samedi, à 4 heures 30, où on sera admis sur invitation personnelle. A l'issue de cette cérémonie, le président sera reçu par l'Université, dans ses salons et se fera présenter des délégations des étudiants et des élèves des lycées et écoles.

Le voyage à Londres

Londres, 20 Décembre.

On annonce que le président Wilson arrivera à Londres le 27 décembre.

Le fait que le roi a renoncé à passer les fêtes de Noël à Sandringham est interprété comme l'indication de la probabilité que le président Wilson sera l'hôte du roi au palais de Buckingham.

Le Parti socialiste et la Situation parlementaire

Paris, 20 Décembre.

M. Renaudel annonce, qu'à l'occasion de la discussion des douzièmes provisoires pour le premier trimestre 1919, qui, comme on le sait doivent être votés avant le 31 décembre, le parti socialiste demandera au gouvernement de s'expliquer sur tous les problèmes que soulève la fin des hostilités.

LA DÉMOBILISATION

Les députés socialistes démissionnent de la Commission de l'armée

Paris, 20 Décembre.

Les députés socialistes membres de la Commission de l'armée ont fait parvenir à M. René Renoult, président de la Commission, la lettre suivante :

Monsieur le Président de la Commission de l'armée,

Les soussignés membres de la Commission de l'armée ont l'honneur de vous remettre leur démission. Ils vous exposent les raisons de cette décision. Dans un récent débat sur la demande d'audition de M. le président du Conseil, ministre de la Guerre, formulée par M. Renaudel, M. le président de la Commission de l'armée a cru devoir combattre cette demande en invoquant que la réponse du gouvernement était connue d'avance, puisque celui-ci s'était refusé à donner des explications devant la Chambre elle-même sur certains côtés du problème général de la démobilisation.

M. le président de la Commission a ajouté qu'il devait empêcher de reprendre devant la Commission et d'une façon détournée des interpellations qui n'avaient pas abouti devant le Parlement.

Une thèse pareille nous paraît inacceptable. Si le Parlement abandonnait jusqu'au droit d'investigation et de contrôle pourtant si discrètement exercé des Commissions, on peut dire qu'il n'existerait plus rien du régime parlementaire et que les affaires de la nation seraient livrées à un arbitraire qui voisinerait avec l'esprit de dictature le plus menaçant pour les libertés du pays.

Le problème de la démobilisation, le plus grave de l'heure actuelle par ses conséquences militaires, économiques et politiques, n'est pas de ceux sur lesquels le silence puisse être accepté. Il touche non seulement à la vie personnelle des soldats-citoyens qui ont toujours si noblement et si totalement compris l'étendue de leurs devoirs envers la défense de la nation, mais encore, à la conception même de la paix.

Il trouvera une solution différente suivant qu'on établira une paix de justice ou une paix que la force des armes de telle ou telle nation serait seule appelée à garantir. Il touche à la reconstitution économique du pays par le retour rapide des producteurs. Il touche à la politique des interventions et des occupations militaires qui accompagnent ou qui suivent l'armistice.

Il touche à la combinaison des efforts interalliés pour que notre pays, dont les sacrifices de sang ont été si lourds, puisse retrouver les moyens de se refaire une vie normale.

Les délégués du parti socialiste dans la Commission de l'armée sont fiers d'affirmer qu'ils n'ont jamais perdu de vue le bien de la nation même, et nous pourrions dire surtout quand ils se sont opposés aux conceptions d'autres représentants du pays. Comment pourraient-ils accepter du gouvernement un silence que son chef actuel n'a jamais approuvé lui-même quand il était président de Commissions parlementaires.

C'est leur protestation que les soussignés vous font tenir en vous priant d'enregistrer leur démission.

Ont signé : ALBERT THOMAS, BARABANT, BRACKE, LAVAL, PONCET, RAFFIN-DUGENS, RENAUDEL, ROGNON, VOILIN.

La Révolution en Allemagne

Les Alliés ne reconnaissent pas les Conseils des ouvriers et soldats

Amsterdam, 20 Décembre.

Un télégramme de l'agence Wolf dit que M. Erzberger a informé le ministère des Affaires étrangères à Berlin, que les puissances alliées ne reconnaissent pas les Conseils des ouvriers et soldats.

COMMUNICATIONS

Syndicat des Eleveurs du Département. — Assemblée générale vendredi, 27 courant, à 2 h., rue des Dominicaines, 50.

Harmonie de la Belle-de-Mai. — Tous les membres actifs et les musiciens du quartier qui désireraient en faire partie sont invités à l'assemblée générale ce soir, à 8 h. 30, bar-tabacs Anselme, rue Loubon, 143.

Fédération des Fonctionnaires. — Assemblée générale demain, à 3 h., Bourse du Travail. Maintien de l'indemnité de vie chère.

Union Générale des Douaniers. — Demain, à 5 h., Bourse du Travail, meeting pour l'indemnité de vie chère.

Syndicat des Institutrices et Instituteurs publics. — Meeting à la Bourse du Travail demain, à 3 h. Indemnité de cherté de vie soumise à retenue; droit syndical.

Union des Institutrices et Instituteurs. — Réunion demain à la Bourse du Travail, à 3 h. Vie chère des fonctionnaires. Présence indispensable.

Jeunesse Socialiste. — Demain, à 9 h. 30 du matin, au siège, 81, boulevard Merentié, angle boulevard Chave, réunion éducative, lecture et causerie faite par le citoyen Maurel, conseiller général. Les membres du parti socialiste, des syndicats confédérés, ainsi que les nouveaux adhérents y sont cordialement invités.

Groupe des Amis de la Vague et du Populaire. — Demain, à 6 h. 30, bar de la Poste, assemblée générale.

La Triple-Entente de Saint-Marcel. — En vue de la reconstitution du groupe, la répétition générale est renvoyée au 20 janvier.

Parti Socialiste (S. F. I. O.) 6e section. — Ce soir, à 6 h. 30, réunion de la section, boulevard de la Blancarde, 88. Organisation d'une conférence de propagande; renouvellement du bureau et nouvelles adhésions.

Touristes Marseillais. — Demain, à 3 h., première de la revue *Allô ! chéri*, de Mme Audibert-Deydier, jouée par les petits prodiges créateurs de *T'en fais pas.*

Ligue des Droits de l'Homme. — Réunion du Comité demain, à 9 h. du matin, 1 *bis*, rue Cannebière.

Parti Socialiste (S. F. I. O.). — Fédération des Bouches-du-Rhône. — La Commission exécutive de la Fédération informe les secrétaires de sections de Marseille et du département qu'une souscription est ouverte en faveur de la veuve et des enfants du regretté secrétaire général Louis Fautrier et les prie de bien vouloir faire le nécessaire dans un assez bref délai. Les souscriptions particulières ou par la poste sont reçues par les camarades Allène ou Cermolacce, au siège de la Fédération, boulevard Garibaldi, 30.

Association Amicale Philanthropique des Agents des Docks. — Pour tous les employés hommes et dames, réunion demain matin, à 9 h., au Provence-Cinéma, boulevard des Dames. Le député Bergeon prendra la parole.

Le Chêne. — Demain soir, 167, grand chemin d'Aix, conférence publique sur l'âme.

Ouvriers Meuniers. — Réunion demain matin, à 9 h. 30, salle 19, Bourse du Travail.

Scieurs-Machinistes. — Les ouvriers des ateliers Joubert, scierie mécanique, rue Saint-Lambert, sont convoqués ce soir, à 6 h. 30, au bar de la Treille. Journée de huit heures; bordereau des salaires; vie chère; coopérative. Un délégué du Syndicat du Bâtiment assistera à la réunion.

Syndicat des Cuirs et Peaux. — Réunion de toute la corporation, syndiqués et non syndiqués, aujourd'hui, à 3 h. de l'après-midi, salle Ferrer, Bourse du Travail. Ordre du jour : Indemnité de vie chère et rétroactivité.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1910 (3 %). — Le numéro 526.634 gagne **200.000 francs.**

Le numéro 263.321 gagne **10.000 fr.**

Les 58 numéros suivants : 83.281 91.086

92.924	98.213	105.646	116.127	117.425	122.705
17.399	19.138	26.810	44.930	69.568	76.281
77.380	81.611	124.926	131.562	131.853	160.276
162.039	177.646	180.511	584.276	585.469	592.326
199.719	223.561	237.354	245.293	279.301	304.979
306.058	318.400	319.056	321.214	335.220	368.248
378.847	385.015	393.230	399.002	404.100	404.971
405.339	425.624	430.730	475.514	490.236	501.748
515.065	541.909	557.334	558.585	564.880	570.280

571.638 574.068 gagnent chacun **1.000 francs.**

VERITABLE
TISANE
DES TREIZE PAQUETS
du PERE Blaize
CONTRE TOUS LES VICES
DU SANG ET L'IRRITATION
Prix 1 fr. le paquet; par poste 1.25
Maison BLAIZE PERE, 4 a, r. Méolan
Le second magasin (par la rue de Rome)
Ne pas se tromper
REFUSER LES IMITATIONS

LA DEVISE DU VIEILLARD

« *Soignez vos reins dès aujourd'hui et, demain, votre santé se maintiendra d'elle-même* ». Telle est la devise du vieillard et il vous dira qu'il est sage de la suivre.

Lorsque les reins (*vulg. rognons*) sont en bon état, ils ont suffisamment à faire pour filtrer et purifier le sang des milliers de fois par jour.

Lorsque, pour des causes variées : vieillesse, surmenage, refroidissement, fatigue, ces organes sensibles s'affaiblissent, l'acide urique, les liquides en excès ont tôt fait de séjourner dans l'organisme et de causer le mal de dos, le lumbago, la sciatique, le rhumatisme, l'hydropisie et de nombreux malaises tels que : vertiges, nervosité, irritabilité, palpitations de cœur, troubles de la vue, envies continuelles de dormir, troubles de la vessie (pierre) et autres complications beaucoup plus graves.

La vie s'arrêterait vite si les reins cessaient de fonctionner ; aussi faut-il apporter la plus grande attention au moindre symptôme qui révèle leur faiblesse. Si vous négligez ce mal, un danger ignoré vous menace souvent.

Les Pilules Foster pour les Reins sont le remède des vieillards dont les reins sont fatalement affaiblis et ralentis par l'âge ; des hommes et des femmes qui ont atteint l'âge mûr et dont la santé laisse à désirer parce que les reins fonctionnent mal ; des enfants qui sont prédisposés à la faiblesse des reins. Pour vous elles aideront vos reins à rejeter vigoureusement l'acide urique et toutes les impuretés qui se forment condinuellement dans le corps.

Les Pilules Foster sont vendues par tous pharmaciens au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco par la poste. H. Binac, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinad, Paris, 17e ar.

REMERCIEMENTS (Hyères)

M. et Mme Aste Fleury et leurs familles ; les familles Aste-Maïsonnat, Maurric, Barthélemy, Garnier remercient bien sincèrement leurs amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été adressées pour le décès de leur fils, frère, neveu et cousin, **M. Raoul ASTE**, mort au champ d'honneur.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE (Salin-de-Giraud)

Les familles Griffe, Berlandier et Coustellier remercient les nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de **Mme Clémentine GRIFFE**, née **BERLANDIER** et les informent que la messe de sortie de deuil aura lieu lundi, 23 décembre, à 9 heures, en l'église de Barcarin.

AVIS DE DECES (Toulon)

Mme veuve François Isoard, née Arnaud et ses enfants ; Mme veuve Joseph Isoard, mère ; M. Louis Arnaud ; M. et Mme Louis Isoard et leurs enfants (d'Alger) ; M. et Mme Richard-Bicaïs, née Isoard et leurs enfants (d'Alger); M. et Mme Eliès Cardona, née Bicaïs et leur enfant (d'Alger) ; les familles Gaubert, Amoureux, Michel, Franc (de Manosque), Bicaïs (de Menerville, de Sétif), Baudoin (d'Alger), Alivon (de Bougie) ; le personnel de la maison François Isoard ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François ISOARD
Négociant

leur époux, père, fils, frère, oncle, cousin, allié et ami, décédé à l'hôpital de Sainte-Anne, à Toulon (Var), le 18 décembre 1918, dans sa 46e année. Les signatures seront reçues au domicile du défunt, 30, rue des Marchands. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. Les obsèques auront lieu le 21 décembre 1918, à 9 h. 30 du matin. On se réunira à l'hôpital de Sainte-Anne pour se rendre à la cathédrale.

AVIS DE DECES (Aix-La Fare)

M. Albert Tournel ; Mmes Blanche et Amélie Tournel ; Mlle Joséphine Baret ; Mme Marie et Baptistine Tournel et leurs familles (de La Fare et d'Aix) ; M. Fernand Epalle et le personnel de maison Tournel et Teissier ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme Albert TOURNEL**, née **Félicie BARET**, enlevée rapidement à leur affection à l'âge de 57 ans, munie des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, samedi, 21 courant, à 11 h. 30, à Aix, rue du Cirque, 7, et ce même jour, à 15 heures à La Fare.

AVIS DE DECES

M. et Mme Urbain Barthélemy, née Rampau ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, **M. Jean-Philémon URBAIN**, du 24e colonial, décoré de la Croix de guerre et de la fourragère, mort pour la France de blessure de guerre, le 4 novembre 1918, à Bergnicourt (Ardennes), à l'âge de 23 ans. La messe de sortie de deuil pour le repos de son âme sera dite le lundi, 23 décembre, à 9 heures du matin, en l'église Saint-Charles (Belle-de-Mai).

La Pitié Suprême prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourraient se joindre à elle, d'assister aux obsèques des militaires mort pour la Patrie, **TENEMA**, du 31e tirailleurs sénégalais, à 8 heures, et **Joseph CHAPEGNAC**, du 171e régiment d'infanterie, à 8 h. 30, tous deux à l'hôpital de la Rose (Malpassé), aujourd'hui, samedi, 21 courant.

NAOLISEZ VOS CUIVRES
ILS BRILLERONT VITE ET SANS EFFORT

« CROIX-ROUGE FRANÇAISE »

Vous tous qui voulez aider à soigner les blessés, à hospitaliser les malades et à secourir nos régions envahies, employez le timbre de la Croix-Rouge, 0 fr.15 p. affr. + 0 fr.05. En vente Poste et Tabac.

Apprenez chez vous rapidement la
COMPTABILITÉ
en vous adressant
Programme gratuit
aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU
15, Allées de Meilhan, MARSEILLE

Chaussures Nationales Garanties
Homme 27.95
Grand Cadet.. 23.50
CHAUSSURES PARIS-LONDRES
11 A, rue de l'Académie
Angle BOURSE DU TRAVAIL

GRIPPE
MAUX de REINS
LUMBAGO
et tous malaises d'un caractère fiévreux sont toujours atténués et souvent guéris par quelques Comprimés
d'ASPIRINE
"USINES du RHONE"
Le Tube de 20 Comprimés : 1'50
En Vente dans toutes les Pharmacies.

PASTILLES MIRATON
CONSTIPATION
3 fr. CHATELGUYON 3 fr.

SOCIETE NOUVELLE des Raffineries de Sucre de Saint-Louis

Société anonyme. — Capital : 6.500.000 fr.
Siège Social à Marseille,
rue de la République, 3

MM. les actionnaires de la Société sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social, pour le 30 décembre 1918, à 15 heures.

ORDRE DU JOUR :

1° Constatations du rachat et annulation des parts de fondateurs ;

2° Reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscriptions et de versement, relative à l'augmentation du capital social décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 1918 et constatation de la réalisation définitive de cette augmentation de capital ;

3° Modification aux statuts en conséquence du rachat des parts de fondateur et de l'augmentation du capital et pour les mettre en harmonie avec les prescriptions de la loi du 22 novembre 1913 ;

4° Modification des articles 37, 38 des statuts.

NOTA. — Tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, ont le droit d'assister à l'assemblée générale extraordinaire.

Les titres au porteur doivent être déposés avant le 28 décembre 1918 au siège social.

Les certificats de dépôts aux établissements autorisés seront reçus comme les actions elles-mêmes.

Les actionnaires ne peuvent se faire représenter à l'assemblée générale extraordinaire que par un autre actionnaire.

Pour chaque action qui aura été représentée à l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 1918 et à celle du 30 décembre 1918 qui est appelée à constater la réalité de la souscription et de la libération des actions nouvelles, il sera attribué cinq francs si ces deux assemblées réunissent les trois-quarts au moins du capital social.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

J. VISSEAUX
PIERRES A BRIQUET
Fabrication exclusivement Française
Vente en Gros : 18, Rue de Passy, PARIS
Production : 75 kilos par jour.

LA GRANDE MAISON a l'honneur de prévenir sa clientèle que, par exception, ses magasins seront ouverts à la vente jusqu'à midi, le Dimanche 22 Décembre, Mercredi 25 jour de Noël, Jeudi 26 Décembre et le Mercredi 1er Janvier.

LA MAISON THIERY et SIGRAND (THIERY AINÉ successeur), a l'honneur de prévenir sa clientèle que, par exception, ses magasins seront ouverts à la vente jusqu'à midi, Dimanche 22 Décembre, Mercredi 25 jour de Noël, Jeudi 26 Décembre et le Mercredi 1er Janvier.

LA BELLE JARDINIERE a l'honneur de prévenir sa clientèle que, par exception, ses magasins seront ouverts à la vente jusqu'à midi, Dimanche 22 Décembre, Mercredi 25 jour de Noël, Jeudi 26 Décembre et le Mercredi 1er Janvier.

LA MAISON DEWACHTER a l'honneur de prévenir sa clientèle que, par exception, ses magasins seront ouverts à la vente jusqu'à midi, Dimanche 22 Décembre, Mercredi 25 jour de Noël, Jeudi 26 Décembre et le Mercredi 1er Janvier.

La TEINTURE IDÉALE
permet aux MENAGERES
de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

AU GYMNASE

Tournée du Théâtre de la Porte-Saint-Martin

Le Système D.

AUX VARIÉTÉS

Tous les soirs, à 8 h. 30
MATINÉES : Dimanche, Lundi et Jeudi

A LA RICHE !

La Nouvelle REVUE d'Antonin BOSSY

CHOCOLATERIE DU PRADO
LA PLUS IMPORTANTE DU SUD DE LA FRANCE
Chocolats de Santé — Cacao en Poudre

Etude de Me Alexandre LAROCHE, avoué, sise à Marseille, rue Grignan, n° 2, successeur de Me JOURNET.

VENTE

Au Palais de Justice, à Marseille, le jeudi neuf janvier 1919, à 9 heures et demie du matin, comme biens dépendant de succession bénéficiaire et en trois lots séparés de :

1° UN GRAND DOMAINE

situé à Marseille, boulevard de la Corderie, nos 30 et 32 et rue du Petit-Chantier, numéros 30, 32, 34 et 36.

Mise à prix.....Fr. 80.000

2° Une Maison d'Habitation

située à Marseille, rue des Lices, n° 41, anciennement place Dumarsais, n° 15.

Mise à prix.....Fr. 20.000

3° Une Propriété Rurale

située à Marseille, quartier de Saint-Julien, sur le chemin vicinal de Saint-Julien à la Rose.

Mise à prix.....Fr. 20.000

Pour plus amples renseignements, s'adresser à :
1° Me Laroche, avoué, rue Grignan, n° 2 ;
2° Et au greffe du Tribunal civil où est déposé le cahier des charges.

Signé : LAROCHE, avoué.

CADEAU UTILE

Grand assortiment d'imperméables, jolis modèles pour Messieurs, dames, enfants. Prix très avantageux, 13, rue Magenta (près cours Belsunce), Marseille.

ON demande jeune homme ou j. fille p. faire les courses, 2, rue Curiol, 1er.

ON demande une bonne sach. faire cuisine, non couchée, 2, rue Curiol, 1er.

ON DESIRE appart. 3, 4 ou 5 pièces vides, pl. centre, avec ou sans échange de rez-d.-ch. centre 3 pièces, jardin, chamb. de bonne, cave. Ecr. Mlle Samat, 31, rue Pavillon.

ALIMENTATION

pulpes, compotes, confitures, purées de tomates tous boitages. Truffes. Demander prix Emile J. Roux, 35, boulevard du Musée, Carpentras.

OUTILLEURS en matrices et poinçons à découper et emboutir sont demandés par maison parisienne de premier ordre. Adresser les demandes à M. Guinot, square Clignancourt, 6, Paris.

A VENDRE chambres, salles à manger, bureaux, toilettes, salon, 5, rue du Lycée, 1er.

BAINS
145, Grand Chemin d'Aix
Bains simples, 0,75 cent. (linge compr.). Bains-Douches, 0,30 c.

La Maison HENRI ESDERS
34, Rue Saint-Ferréol, 34
HABILLEMENTS pour HOMMES et ENFANTS
a l'honneur de prévenir son aimable clientèle que ses magasins resteront ouverts à la vente les
DIMANCHE 22 DECEMBRE
MERCREDI 25 »
JEUDI 26 »
—:— jusqu'à midi seulement —:—

ÉTRENNES
BAGUE diamant et platine.... 29 fr. | MONTRE-BRACELET nacre..... 27 f.
BAGUE or, porte bonheur..... 32 fr. | MONTRE-BRACELET pl. qué or gar. 43 f.
FUME-CIGARETTE virolle or.. 9 fr. | CHRONOMÈTRE "LAG", gar. 20 ans 47 f.
Bonnes occasions de Bijoux Or, Brillants, Perles fines
POLLAK, 11, rue République, 11

LA SOCIÉTÉ DES CODES TÉLÉGRAPHIQUES
GEORGES LUGAGNE, 19, rue de la Darse, MARSEILLE
Demande :
1° UNE personne sérieuse, connaissant l'Anglais pour la Direction du personnel dactylographe ;
2° UN bon employé connaissant à fond l'Anglais et ayant des connaissances générales du Commerce d'Exportation. Emploi d'avenir ;
3° DEUX bonnes sténo-dactylos, ayant sérieuse instruction ;
4° DEUX dactylographes connaissant parfaitement l'Anglais.
Bons appointements. Références sérieuses exigées.
Ecrire avec tous renseignements à la Direction, qui convoquera.

TOUT LE MONDE PREFÈRE LA
PHOTO-MIDGET 38, rue Saint-Ferréol.

Manufacture de Caoutchouc et Gabardine
FRANCO-AMÉRICAINE, Succursale de Paris
Imperméables et gabardine pour dames, hommes et enfants, tout faits et sur mesure, livrés en 48 heures; réparations et transformations. Réparation gratuite pour nos clients. Maison défiant toute concurrence. Ouvert dimanche et jours fériés jusqu'à midi, 30, quai du Canal, coin rue de la Paix.

CHAUX PLATRES CIMENTS BRIQUES
CARRELAGES & REVETEMENTS EN CARREAUX DE TOUTES SORTES
J. NÈGRE
73, RUE D'ITALIE - MARSEILLE
Téléph. 46-40. Télégr. Jinègre-MARSEILLE
MAISON LA MIEUX APPROVISIONNÉE EN MATERIAUX POUR CONSTRUCTIONS

SAVON EXTRA PUR post. 10 k. 37 fr. fco cont. rembt. DERAUD, 50, r. Pavie-de-Chavannes MARSEILLE.

BEAU CHIEN policier, 2 ans, à vendre pour la reproduction. Ecrire Mlle Samat, 13, rue Consolat.

CREMERIE centre, petit loy., bien logé, rec. 150 fr. par jour. Cédé cause maladie.

VOLAILLES et gibiers, bon quart. recettes 80 fr. p. j., pas de frais. V. Tonnot, 31, rue Montgrand

Dépôt de Draperies
VENTE AU DETAIL
ED. ROUX
6, rue Haxo, 6

CHEVAL demi-sang avec papiers 7 ans et jument 11 ans, très bons routiers, 10 kilom. à l'heure, très sages ; toulousaine caoutchoutée ; harnais à vendre. S'adresser régisseur ferme du Plan-Velaux (B.-du-R.). Téléphone n° 3.

LES DENTIERS "W. LEWIS" à dents interchangeables (marque déposée), sont fabriqués par
MARSEILLE-DENTAIRE
5, RUE PARADIS. — EXTRACTIONS ABSOLUMENT SANS DOULEUR. — Réparations en 3 heures — Tél. 17.84

CONSTIPÉS !
si vous avez
TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT
ESSAYEZ ENCORE
LES
PILULES DUPUIS
Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives.
ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ
Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours de l'Effet.
UNE ou DEUX
PILULES DUPUIS
prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.
SE MEFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
Les Exiger en Boites de 2 fr. (impôt compris) portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots "Dupuis Lille" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

GOUDRON DIANOUX
GOUDRON LIQUIDE CONCENTRÉ
préconisé par le Corps Médical comme le préservatif par excellence
DE TOUTES LES MALADIES
infectieuses des Bronches et des Poumons, Grippe espagnole, influenza.
Le GOUDRON DIANOUX réunit sous un très petit volume tous les principes actifs et assimilables du goudron. Une ou deux cuillères à soupe dans un litre d'eau, une cuillère à café dans un verre d'eau ou de tisane, constituent la médication la plus efficace contre RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, maladies de l'estomac et de la vessie.
Prix : Le litre 3 fr. 50 — 1/2 litre 2 fr.
Dépôt Général : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30, Marseille
Pharmacie du Serpent, Rue Tapis-Vert, 34, et toutes les pharmacies

SEMENCES !
Avant de faire vos achats de graines, demandez le prix-courant à Auguste Chauvet, cultivateur-grainier, Le Thor (Vaucluse).
Récolte abondante. Prix très réduit.

GÉRANCE RESTAURANT
est offerte à restaurateur avec famille p. exploitation grand restaurant ouvrier situé quartier industriel import. Adresser offres par écrit H.-C. Gaudron, 2, rue Village. Ne pas se présenter, on convoquera.

Mme veuve Cornand a vendu son fonds d'épicerie 128, rue Montaux, à Me Sias. Oppositions, chez J. Ricord, rue Fontange, 8.

HUILE D'OLIVE garanti pure à l'analyse
5 fr. le litre
MOULIN de PROVENCE
Rue François-Moisson, Ang. b. d. Dames

JEUNES GENS préparez-vous
Banq., P.T.T., Pos. Jurés, P. et Ch. Institut Commercial Colbert 6, r. Feuillants et Noailles (Dames) 26, b. Garibaldi (Messieurs) 18e ann.

M. BERTRAND Marius, rue des Industrieux, n° 1, Saint-Mauront, ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, née Davert Marguerite qui n'habite plus avec lui dep. le 10 décembre.

ADOPTION
On adopterait petite orpheline ou réfugiée de 11 à 12 ans, chez ménage sans enfants. Ecrire Bourgarel 9, rue de la Palud, au 2e étage.

500 COMMERCES ou INDUSTRIES, à vendre tout le Midi. Liste gratuite. AGENCE JAUFFRET, NIMES

MALADIES SECRÈTES
de la peau, des poumons
Clinique : Ph. bd National, 3
Consultations. On ne paie que les remèdes

Camionnette Peugeot 16 ch. à vendre. S'adresser au journal « Le Progrès », Salon.

SANTÉ DES DAMES
A tous les Ages par l'ÉLIXIR de
VIRGINIE NYRDAHL
qui fait disparaître les *accidents de la Formation* et du *Retour d'âge* tels que : Hémorragies, Congestions, Vertiges, Etouffements, Palpitations, Gastralgies, Désordres Digestifs et Nerveux.
Ce médicament guérit également les Varices et Ulcères variqueux, la Phlébite et les Hémorroïdes.
En découpant ce Bon [75] et en l'adressant à
PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS
on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

SYPHILIS GUÉRISON DÉFINITIVE, SÉRIEUSE sans rechute possible par les
COMPRIMÉS DE GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Technique nouvelle basée sur l'efficacité des petites doses fractionnées, mais répétées tous les jours.
TRAITEMENT FACILE et DISCRET MÊME EN VOYAGE
La boite de 50 comprimés Dix francs
(Envoi franco contre espèces ou mandat)
DÉPOTS : A Marseille, pharmacies Gibert, *19, rue d'Aubagne et* Colle, *261, boulevard National.— A Toulon, phie* Chabre *A Avignon, phie* Ravoux. *— A Nimes, phie* Baud.

Régénérateur des Bronches du Dr Auber
guérit sûrement et rapidement Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.
Prix : 6 fr. 50 le demi-litre, impôt compris
(Franco par 6 flacons)
Pharmacie CODOL, 83, rue de la République, Marseille

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en
GROS et DÉTAIL
AU GRAND St-MICHEL
40, rue des Minimes

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUGUET. En cette parfumé. Dépôt : Pillé MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations

GRANDE AGENCE
Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre
SALON coiffure pour dames, 4 pl. cent., loy. 350 fr. occ. rare, prix 3.500 fr.
BOULANGERIE 5 fournées, prix 7.000 fr.
CREMERIE loy. 550 fr., log. 4 p., rec. 250 fr.
RESTAURANT, plage tr. fréq., affaire except.
BAR-VIN b. situé, belle clientèle, log. 3 p., pourrait faire restaurant, rec. 200 fr., prix 14.000 francs.
GRAND choix de tous fonds de commerce.

A VENDRE comptant, cause décès, magasin de repassage de rapport. S'adresser 2, rue des Abeilles.

Torréfié
Café "Le Cabanon"
Supérieur à tous
Les plus vastes magasins de cafés verts et torréfiés de toutes qualités.
Brûlerie Régionale de Cafés
Rue NATIONALE, 62-64
MARSEILLE (Tél. 41-40)
Expéditions par colis postaux

1er AVIS L'établissement exploité à Saint-Rémy-de-Provence sous le nom d'Eden-Cinéma par la Société Cinématographe Monopole av. siège social à Lyon, 6, rue Grôlée, a été vendu à personne désignée dans l'acte. Pour les oppositions, s'adres. à l'Eden-Cinéma, route de Tarascon, à Saint-Rémy.

Henri CLARENCY
BIJOUTIER-JOAILLIER
2, Cours Belsunce
Informe sa clientèle que sa Maison, fermée pour cause de mobilisation, est ouverte matin et soir à dater de ce jour.

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

OU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture 1
MARSEILLE

PERDU valise cuir brun 200 francs récompense. Croix-Rouge américaine, boulevard de la Liberté, 33.

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. Ster. du *Petit Provençal* rue de la Darse 75

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :
Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi
Le Vendredi soir avant 5 heures pour paraître le Samedi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

Offres et Demandes d'Emplois, 0.75 la ligne. — Autres Rubriques, 1 fr. la ligne. Minimum : 2 lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE dame courant service bar, café, rest., demand. emp. Ecrire, 113, rue Sainte-Cécile, bar Henri. Si pas sérieux s'abstenir.

POTIER tourneur, genre Aubagne, Saint-Zacharie, Villecroze, connaissant le verniessage, le four, très expérimenté, demande place de contremaître ou directeur. Boréa, 184, avenue Capelette.

FAMILLE cultivateurs, très expérimenté, apte à toute réparation machines et matériel agricole, demande situation, granger, régisseur ou bayle ; prendrait mi-fruit petite ferme arrosable. Ecr. G. B., rue des Cordeliers, Brignoles (Var).

COMPTABLE démobilisé prendrait comptabilité forfait. Pépin, 2, rue de l'Arc.

JEUNE DAME présentant bien demande emploi vendeuse ou courtière; irait dehors. Ecrire Mme Preston, 16, rue Neuve-Sainte-Catherine.

ON DEMANDE une ouvrière repasseuse, 75, rue Senac, au magasin.

ON DEMANDE garçons et fillettes apprentis. Arnaud, cartonnages, 34, rue Longue-des-Capucins.

ON DEMANDE un bon ouvrier horloger pour magasin, ou en chambre, près de la rue de la République, avec références, 25, rue de la République.

ON DEMANDE de bonnes pantalonnières, chez B. Henri, 34, rue Paradis.

ON DEMANDE un petit jeune homme pour les courses, aux Chaussures Lafitte, 35, rue Saint-Ferréol.

ON DEMANDE bonne à tout faire. Références verbales exigées. S'adresser chez Gauthier, 9, rue Montevideo, 2e, samedi après-midi.

ON DEMANDE un demi-coupeur chez M. Delesti, chaussures militaires, 1, rue Fortia, 1.

ON DEMANDE bonne coupeuse lingère et bonnes ouvrières lingères et brodeuses, bien rétribuées, 46, rue Barbaroux, 2e étage.

ON DEMANDE tricoteuse ayant machine, travail à façon. S'adresser rue Longue-des-Capucins, 30, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE des ouvrières monteuses, des corpistes et des feuillagistes, à la fabrique de couronnes, 22, rue Tapis-Vert.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières en parfumerie, chez M. J. Cayol, parfumeur, 35, rue du Petit-Saint-Jean.

ON DEMANDE une commise chez Gentile, confiseur, 37, boulevard des Dames, au courant de la confiserie.

ON DEMANDE un bon ouvrier cordonnier pour les réparations de luxe, bien payé, 12, rue Haxo.

ON DEMANDE une piqueuse de bottines de luxe à domicile, 12, rue Haxo.

ON DEMANDE bonnes à tout faire connaissant cuisine, références exigées. Castel, 14, cours du Chapitre.

ON DEMANDE femmes sachant conduire américaine, références exigées. Mossé, 18, boulevard de la Paix.

ON DEMANDE coupeurs, monteurs en chaussures femmes et hommes, bien payés. S'adresser Garabédian, 2, Louis-Astouin.

ON DEMANDE une ouvrière et demi-ouvrière repasseuses, travail assuré toute l'année, boulevard Chave, 110.

OFFRES D'EMPLOIS

TOURNEURS, outilleurs, ajusteurs, fraiseurs et manœuvres demandés, usine Michelis et Plantevin, 41 b, rue Ferrari.

BONNE demi-ouvrière tailleuse demandée, rue de Madagascar, 29, au 1er étage. Sonnez 2 fois.

ON DEMANDE 23, rue Fongate, rez-de-chaussée, ouvrières et apprenties modistes.

ON DEMANDE finisseuse chemise homme, travail tout machine chez elle, rue Socrate, 2, magasin.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières tailleuses, 9, rue Beaumont, 1er étage.

ON DEMANDE un couseur trépointe et une ponceuse talon. Canvin, 2 a. boul. de Paris.

ON DEMANDE une ponceuse, une bichonneuse et des ouvriers coupeurs en chaussures, 52, rue Saint-Jacques.

BONNES mécaniciennes pour vestes et pantalons demandées, 63, rue Ferrari, magasin, de 9 à 11 heures.

ON DEMANDE une fillette de 14 à 15 ans, Photographie Marc Tully, 46, rue Saint-Ferréol, 46.

ON DEMANDE une économe et une fille de salle, pour hôtel, bonnes références. Inutile de se présenter si l'on n'est pas capable, 27, r. Breteuil.

ON DEMANDE une femme d'une quarantaine d'années sachant faire la cuisine pour deux personnes, avec références, rue Vian, 12.

ON DEMANDE des mécaniciennes pour vareuses drap, bien payé et de longue durée, très capables, rue Jemmapes, 10.

LEÇONS

IL y a peu de bons sténo-dactylo-comptables. Apprenez à l'Institut Gaudio, 4, rue Beauvau, Sténo Duployé ou Prévost-Delaunay, Dactylo; sur 8 marques mach. à écr. comptabilité, peu de théorie ; de la pratique; diplômes en 3 mois, prix modérés. Nice. Toulon. Avignon.

COUPE ET COUTURE
Ecole Bonniol-Gassier
dirigée par dame diplomée
ex-prof. aux écoles de cours de Paris
Diploma — Facilités de paiement
8, rue d'Arcole
Notre cours de coupe par le tracé se recommande par sa précision
Ecole la plus importante de la région

PENSIONS DE FAMILLE

JEUNE fille dem. pension dans famille sérieuse. Ecrire Mlle M. Maurel, Poste restante.

PROPRIETES

A VENDRE cabanon 3 pièces, débarras, jardin, près mer. Voir Ranq, comestibles, Fortin Montredon, 3.000 fr.

LOCATIONS

A LOUER belle chambre meublée avec électricité, pension facultative, 40, boulevard du Jardin-Zoologique, 1er étage.

APPARTEMENT vide demandé, si meublé achète meubles, Billet, boulevard des Dames, 39.

NOMME Marseille, je cherche appartement cinq pièces minimum. Faire offres avec détails et prix. Dumont, inspecteur Poste.

A LOUER maison d'habitation, magasin et emplacement derrière, rue des Vignes, 5 (Capelette). Voir M. S. Blanchi, 68, r. de la République.

LOCAL ou partie est demandé pour garer auto. Ecrire Laugier, 8, rue Lematre.

FONDS DE COMMERCE

HOTEL-RESTAURANT, 22 pièces meublées, situé dans jolie ville du littoral et de grand avenir, à proximité de Marseille, à céder pour cause de maladie, facilités de paiement : affaire de tout repos. Ec. à M. Breton, r. Grignan, 23, Marseille.

RESTAURANT-MEUBLE, réelle occasion à saisir, à céder de suite, conviendrait à dame seule ou jeune ménage. Ecr. à Heyriès, bur. journal.

BRIC-A-BRAC en pleine prospérité, seul dans quartier populeux, travail forcé, à vendre cause départ. Loy. 500 fr., beau magr., 2 appart. S'adresser 39, Grande-Rue de Saint-Just.

A VENDRE petite épicerie, loyer 200 fr., fonds 600 fr. S'adresser boulevard Allemand, 19.

OCCASIONS

GRAND assortiment enveloppes, papier à lettres, cartons, cartes de visite et correspondance. S'adr. à M. Raynard, à Lancey (Isère).

VENDEZ TOUT vos vieux bijoux, brillants, vieux dentiers, je paie très cher. Voir 4, rue Rouvière, au magasin.

PIERRE briquet à "/". Idéale 11 fr. le 100 f° c. m. p., Goutrand, 24, r. 3-Rois, 24.

A VENDRE poêles et cuisinières en tous genres, rue Crillon, 26.

A VENDRE 4 presses pour carreaux en ciment. Moules et diviseurs. Bigot, 93, Grand'Rue, Cette.

CHARRETONS, même en mauvais état, je suis acheteur, faire offre avec nombre par écrit, à Charles, 20, quai du Canal.

POELE à pétrole, rideaux, à vendre, concierge rue Méry, 26.

ON DEMANDE à acheter charreton à bras, faire offres, 10, rue Fortia, au 3e.

MACHINES à coudre « Singer » et « Jones » pour piqueuses de bottines et autres, grosses et petites, riches occasions. Achat de machines à coudre. On paie plus cher que partout ailleurs. 35, rue de Village, magasin.

MACHINES à coudre depuis 35 fr. et autres, atelier spécial de réparations de tous systèmes, huile, aiguilles, accessoires, 43, Grand'Rue, au 2e.

ON ACHETERAIT cher vêtement homme, dame, machine, reconnaissance Mont-de-Piété, 83, rue Longue-des-Capucines, au 2e.

CAPITAUX

PROPRIETAIRE AUTO 8 places, 100 k. bagages, disposant petit capital, est demandé pour tournée théâtre. Gros rapport. Capital et bénéfices garantis. Ec. : Adam, hôtel Saint-Louis, rue d'Aubagne, Marseille.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence par journal *Le Réveil*, 6 *bis*, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion absolue.

MARIAGES riches, toutes situations, liste 0.30, rien à payer. Ecrire directrice *Revue Mensuelle*, à Montélimar (Drôme).

MARIAGE, ouvrier, 40 ans, petit avoir, ép. Dlle ou veuve avec pet. avoir. Inscript. Grat. Le Trait-d'Union, 55, rue République, Marseille.

MARIAGES. Si vous désirez vous marier, adressez-vous à L'Universel, 13, rue de la Palud.

ANIMAUX

ANE à vendre 7 ans, très sage, assez fort, attelé ou non, Turcat, Lançon.

A VENDRE bon chien de garde, 16 mois, rue Breteuil, 103, M. Moulin.

AVIS DIVERS

ALIMENTATION

LA Maison Olive, au Plan-de-Cuques, qui s'est spécialisée dans la fabrication de Navettes à l'huile, informe sa clientèle qu'elle trouvera des Pompes à l'huile pour les fêtes de la Noël, à partir du dimanche 22 décembre.

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille.

COMBUSTIBLES

BOIS de chauffage. Je vendrais vingt-cinq mille kilos bois de fruitier. Faire offres du prix Fabre, rue Pavillon, 22.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR être fixé sur toutes affaires, tous procès, etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, n° 4. Consultations, 3 fr).

IMPERMEABLES

CAOUTCHOUCS et gabardine hom. et dames. Prix très réduits cause départ, 4, rue Rossat, entre le 5 et 7 rue Bénédit (place Leverrier).

MARRAINES

DEUX jeunes matelots désirent gentilles marraines. Ecr. Bartet Louis et Grouit Maurice, élèvre T. S. F., 22e contingent à bord de l'*Amiral-Tréhouart*, par B. N.

JEUNE col bleu amoureux désire correspondre avec jeune marraine. Ecr. Jules Moreau, T. S. F., 32e cont., *Amiral-Tréhouart*, par B. N.

CLEMENT LONGUE, apprenti T. S. F., à bord de l'*Amiral-Tréhouart*, par B. N., dem. marraine.

MARRAINES demandées par deux jeunes cols bleus. Ecr. à Richard Joseph et Antoine Fraissé, 5e dépôt des équipages de la flotte, 4e compagnie, 14e escouade, Toulon (Var).

MESSAGERIES

CAMIONNAGE auto pour toutes directions et tous parcours. S'ad. Laborde, c. Lieutaud, 165.

NOURRICES

ON DEMANDE nourrice à la maison. S'adresser 2, rue Corneille, agence location.

PLANTS AMERICAINS

DOMERGUE, pépiniériste, Lunel, offre toutes variétés en racines et greffes. Prix réduits, demande représentants.

RENSEIGNEMENTS ET RECHERCHES

RENSEIGNEMENTS avant mariage, filatures, divorces. L'Universel, 13, rue de la Palud.

REPRESENTATIONS

DAMES sont demandées pour représentation facile et enc. fixe et com. S'adresser Mlle Coll, 42, rue Adolphe-Thiers, de 9 h. à 11 h. et de 3 h. à 5 heures.

SAGE-FEMME

SAGE-FEMME 1re classe, lauréat Faculté de Paris, ex-chef maternité Paris et hôpitaux Bordeaux. Maladies des femmes. Pr. pens. Consult. 9 à 17 h. Mme Castaing, 31, rue Petit-St-Jean, 31.

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult. gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

DIVERS

PRISONNIER qui pourrait donner renseignements sur disparu Clément Allavena, 115e infanterie territoriale, 2e compagnie. Adresser Allavena, place Vivaux, 8.

AVIS. — M. Loumy, aux Caillols, ne répond pas des dettes que pourrait contracter Madeleine Loumy, sa fille, qui n'habite plus avec lui.

SAVONNETTES
surfines, parfums assortis, bien présentées, gros, demi-gros. Arnaud, rue Belle-de-Mai, 125, Marseille. Représentants sérieux demandés pour départements et environs Marseille.

ECONOMISEZ 75 % en faisant vous-même votre eau de toilette : Cologne, violette, lavande, etc., vos lotions et votre élixir dentifrice, avec les Sels Lolu, en vente partout; renseignements et échantillons envoyés gratuitement sur demande à Mme E. Neri, 38 a, rue Sainte-Eugénie, Marseille. Représentants demandés.

PERDUS ET TROUVES

PERDU sac à main, avec certaine somme et papiers famille : Garcia. Prière garder argent et renvoyer papiers Galeries Belsunce (cours Belsunce, 3).

PERDU samedi chienne blanche et jaune, boulevard Baille, nom Lolotte. Rapporter rue Vincent, 3, récompense.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront MARDI 24 DÉCEMBRE.